
Informations internes sur **L'AGRICULTURE**

**Agriculture de montagne dans la
région alpine de la Communauté**

II. France

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES » – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATION »

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

AGRICULTURE DE MONTAGNE DANS LA RÉGION ALPINE DE LA COMMUNAUTÉ

II. FRANCE

Série : Informations Internes sur l'Agriculture

n° 105

Cette étude vient de paraître en langue française. La version allemande est en préparation.

Le présent document contient le rapport sur l'activité agricole dans la région des Alpes françaises et constitue une des études qui ont servi de base pour le rapport de synthèse sur l'agriculture dans les régions alpines de la Communauté (1).

Dans la première partie de l'étude, l'auteur décrit les critères qui sont actuellement utilisés en France pour la délimitation de la région alpine : l'altitude et le dénivellement.

Ensuite, les problèmes pour l'agriculture de montagne sont mis en relief en donnant une comparaison de l'agriculture de montagne avec l'agriculture en plaine. La productivité et la rentabilité de l'agriculture de montagne sont bien inférieures.

(1) Ce rapport de synthèse est publié dans la série "Informations Internes sur l'Agriculture" sous le n° 100.

./.

Parmi les causes de moindre rentabilité de l'agriculture de montagne sont évoquées les causes naturelles : le climat, l'altitude, la déolivité, etc d'une part, et d'autre part les causes relevant dans une certaine mesure de l'intervention humaine: les types et structures d'exploitations, les systèmes d'exploitation, les problèmes de coopération, etc.

Comme autres facteurs que la rentabilité économique qui interviennent dans l'examen des possibilités de maintien d'une activité agricole figurent les problèmes de main-d'oeuvre, les conditions de vie pauvres et les activités secondaires qui assurent un complément de revenu parfois très important aux familles agricoles : l'industrie, l'artisanat et surtout le tourisme qui constitue une ressource complémentaire parfois très importante.

Enfin, l'auteur indique le rôle général important de l'agriculture de montagne pour la préservation de l'environnement et du paysage, le soutien des possibilités touristiques, le maintien de l'infrastructure des routes et de l'hydrographie.

Dans les conclusions, il est souligné que l'existence future de l'agriculture de montagne dépend notamment de l'encouragement par les autorités publiques afin de lui permettre de continuer à jouer son rôle comme producteur agricole de produits de haute valeur et son rôle tout aussi important d'entretien et de protection de l'infrastructure et du paysage.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté

II. France

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» - DIVISION «BILANS, ÉTUDES, INFORMATION»

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de son programme d'études la Direction Générale de l'Agriculture des Communautés Européennes a confié à un groupe d'experts une enquête sur l'évolution de l'activité agricole dans les régions alpines des Etats membres.

Le groupe d'experts chargé de la réalisation de cette étude était composé de:

pour la R.F. d'Allemagne

Prof. Dr.Dr. P. RINTELEN

Directeur de l'Institut für Wirtschaftslehre des Landbaues

FREISING-WEIHENSTEPHAN

avec la collaboration du

Dr. H. REINHARDT et

Dr. K. HIEB

Institut für Wirtschaftslehre des Landbaues

FREISING-WEIHENSTEPHAN

pour la France

Prof. P. VEYRET

Directeur de l'Institut de Géographie alpine

Université de GRENOBLE

pour l'Italie

Dr. C. ZANON

Conseiller agricole

MERANO

Le rapport de synthèse a été réalisé par Prof. Dr.Dr. P. RINTELEN avec la collaboration du Dr. H. REINHARDT. Ce rapport a été publié dans la série "Informations Internes sur l'Agriculture" sous le numéro 100. Le présent document contient le rapport pour la France.

Ont participé aux travaux, les Divisions "Bilans, Etudes, Information" et "Coordination des politiques nationales de structure et mesures communautaires" de la Direction Générale de l'Agriculture.

+

+ +

Le présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission en cette matière.

S O M M A I R E

	<u>page</u>
INTRODUCTION	I
I. <u>Qu'entend-on par "Agriculture de montagne" ?</u>	1
1) Critères actuellement utilisés en France	3
2) Problèmes que pose l'application de ces critères	9
3) Possibilités de mieux adapter les critères ou systèmes de classification	12
Conclusion de la première partie	19
II. <u>Problèmes spécifiques de l'agriculture de montagne</u>	20
1) Aperçu du développement historique de l'agriculture de montagne	20
2) Influence de l'agriculture de montagne sur l'environnement	28
3) Situation et évolution actuelle	30
A. Principaux problèmes et principales conditions d'une activité agricole de montagne rentable par elle-même	33
1) Moyens d'information	33
2) Le problème de la rentabilité agricole actuelle en montagne	34
B. Quelques études de rentabilité en montagne	37
1. Rentabilité de la production laitière	37
2. Nombre d'ha. nécessaires en différents types d'exploitation du département des Hautes-Alpes pour obtenir un produit brut redressé de 55.000 fr	39
3. Essai de détermination du revenu agricole des cantons de haute montagne (département des Alpes de Provence)	40
Les causes de moindre rentabilité	43
C. Facteurs autres que la rentabilité économique qui interviennent dans les possibilités de maintien d'une activité agricole	62
1. Problèmes de main-d'oeuvre et des conditions de vie	62
2. Activités secondaires assurant un complément de revenu aux familles agricoles	68
3. Psychologie des montagnards agricoles et attitude devant les problèmes actuels et leur évolution	79

	<u>page</u>
III. <u>Fonctions connexes assumées par l'agriculture de montagne</u>	81
1) L'activité agricole et le problème de l'érosion et de l'eau	82
2) L'activité agricole et le paysage	84
3) L'activité agricole et le tourisme	85
IV. <u>Mesures prises en faveur de l'agriculture ou des agriculteurs de montagne</u>	88
CONCLUSION GENERALE	91

I N T R O D U C T I O N

Dans les pays d'Europe occidentale, l'agriculture de montagne est un héritage historique et même préhistorique : depuis le Néolithique et de façon ininterrompue, ces montagnes ont hébergé des agriculteurs qui, dans la mesure du possible, pratiquaient la même agriculture vivrière que les plaines voisines. Qu'il s'agisse des Massifs hercyniens ou des montagnes alpines, toutes les hautes terres ont été cultivées et pâturées, à l'exception des étendues trop raides ou dépourvues de sol agricole, où la forêt se conserva. La culture même montait jusqu'aux altitudes où le seigle, au prix d'une jachère climatique, peut encore mûrir c'est à dire un peu plus de 2 000 mètres dans les vallées intérieures des Alpes, très ensoleillées : c'était aussi la limite supérieure de l'habitat permanent. Le pâturage ne s'arrêtait qu'à la limite supérieure des alpages, parfois à près de 3 000 mètres. L'intensité de cette occupation rurale atteignait la limite du possible durant les phases de surpeuplement qui provoquaient le défrichement plus ou moins heureux, plus ou moins durable, d'une partie des bois (pratique de l'essartage, à qui l'on imputait souvent des érosions catastrophiques).

Tant que l'économie de subsistance l'a emporté partout, l'agriculture de montagne s'est pleinement maintenue car elle ne subissait pas de concurrence et ne se trouvait pas dans une évidente position d'infériorité : tous les paysans travaillaient sans ménager leur peine ; si la montagne produisait moins de céréales, les légumes et surtout l'élevage faisaient compensation. Plus souvent propriétaire, plus indépendant, le montagnard pouvait estimer que son sort n'était pas inférieur à celui de l'agriculteur des bas-pays.

Pourtant, dès que l'histoire donne des lucurs sur la vie des humbles, on constate que les paysans de montagne ajoutent à l'agriculture d'autres ressources : travail industriel à domicile, transports à dos de mulet, émigrations saisonnières ou temporaires, surtout. Le besoin universel des ressources complémentaires n'est pas du tout contradictoire avec un effort agricole intense : il s'explique par le surpeuplement de la montagne et par la longue morte saison hivernale. S'il fallait beaucoup de monde l'été pour les travaux de la culture et de l'élevage, l'hiver il y en avait trop.

II

L'économie de type commercial, bâtie sur la révolution industrielle, a rompu l'équilibre en donnant aux bas-pays un avantage écrasant sur les hauts, qu'il s'agisse d'agriculture, d'industrie ou de transport. Le conservatisme montagnard a retardé l'effet des mécanismes économiques et il le retarde encore, aidé par certaines compensations que le monde moderne accorde aux montagnes (industries fondées sur la houille blanche, tourisme, progrès général des fonctions urbaines, soutien des prix agricoles, mécanisation). Mais il n'a pas empêché une très forte émigration rurale, un vieillissement accentué de la population agricole et une ambiance de crise.

Aux difficultés proprement montagnardes s'ajoutent maintenant les difficultés qui, à l'intérieur de la Communauté Européenne, embarrassent l'agriculture toute entière. On en vient donc à se demander si l'agriculture de montagne pourra survivre, si elle n'est pas condamnée par notre économie à base de rentabilité. Avant de proposer une réponse quelconque, il faut s'efforcer d'analyser à fond toutes les données du problème, et elles sont nombreuses à cause de la variété du monde montagnard et de la complexité des choses : ce n'est pas l'agriculture seule qui est en discussion, mais un équilibre montagnard façonné par une longue occupation agricole et qui mérite peut-être qu'on essaie de le conserver.

I QU'ENTEND-ON PAR "AGRICULTURE DE MONTAGNE ?"

Remarques préliminaires

Concernant la France, faisons d'abord des distinctions indispensables à cause de la dispersion et de l'inégalité des zones montagneuses. Si les Vosges, le Massif Central, le Jura et la Corse sont bien des montagnes, elles le sont de façon incomplète par rapport aux Pyrénées et surtout aux Alpes : elles ne possèdent pas d'immenses secteurs élevés, les plateaux y tiennent souvent plus de place que la montagne découpée de profondes vallées, elles sont plus ouvertes sur les bas-pays, plus associées à leur vie.

Entre Pyrénées et Alpes apparaissent d'autres oppositions. Dans la partie française des Pyrénées, la haute montagne ne constitue guère qu'une façade : c'est en Espagne qu'elle se développe. Du côté français, il s'agit, pour les plus grandes étendues, de montagnes moyennes ou basses, océaniques ou méditerranéennes, que l'on peut comparer aux Préalpes plutôt qu'aux Alpes. Finalement, cette dernière chaîne possède mieux que toute autre l'ensemble des traits physiques, humains, économiques de la montagne. C'est aussi la seule qui se retrouve dans d'autres Etats de la Communauté, l'Allemagne et l'Italie : la première place lui revient sans hésitation et c'est surtout sur elle que portera notre analyse.

Le point de départ c'est une définition de l'agriculture de montagne ; c'est aussi la première difficulté et il faut dire pourquoi. Une chaîne comme les Alpes s'étage de 200 à 4 807 mètres, des bord de la Méditerranée, au-dessus de Nice, jusqu'à la frontière suisse, qui appartient déjà au monde continental de l'Europe centrale. Elle renferme des plaines -Grésivaudan, Combe de Savoie, Vallée de l'Arve, Vallée moyenne de la Durance, mais des plaines prisonnières à l'intérieur de la montagne, isolées par elle, modifiées par elle. Elle oppose Alpes du Sud, sèches l'été, et Alpes du Nord, arrosées en toutes saisons, mais aussi montagnes extérieures, humides, brumeuses, boisées et montagnes intérieures lumineuses, sèches, propices aux cultures et aux alpages. L'abri par rapport aux vents pluvieux, l'exposition vers le Sud ou vers le Nord changent les conditions de l'agriculture. Basse, moyenne ou haute, la montagne n'impose pas partout les mêmes limitations, ne propose pas partout les mêmes solutions. La variété des roches s'ajoute aux nuances du climat, les schistes étant plus favorables, par les pentes et par les sols, que les calcaires massifs ou les divers faciès du cristallin. Le relief hérité de la glaciation quaternaire crée de son côté de singulières inégalités entre grandes vallées et vallées suspendues, entre plaines alluviales surcreusées et verrous de roches dures où les rivières s'enferment dans des gorges.

Placés en face de ces conditions naturelles si diverses, les hommes les ont encore compliquées en s'efforçant de mettre dans leur jeu le plus d'atouts possible, c'est-à-dire des terroirs variés et complémentaires, associant souvent tous les étages, cultures, forêts, alpages, toutes les expositions, tous les sols. Il en est résulté des exploitations d'une grande complexité, naguère très rationnelles, aujourd'hui difficiles à mener car cette complication exige de la main d'oeuvre et ne se prête pas facilement à une organisation moderne. Ce qui n'était pas un inconvénient quand des familles nombreuses pouvaient se partager entre les moissons et les alpages devient aujourd'hui une quasi impossibilité. Et cela d'autant plus que l'âpre recherche de terroirs complémentaires s'est accompagnée, dans la partie basse, d'un morcellement invraisemblable, qui décourage le remembrement.

Les solutions imaginées jadis pour mieux s'adapter à une nature contraignante et diverse sont donc aujourd'hui un poids supplémentaire dans sa recherche de l'efficacité, l'agriculture moderne s'accommode mieux de types d'organisation simples, relativement uniformes sur de vastes étendues car la réussite ne consiste plus à produire de tout en petites quantités, mais à produire en masse, à un prix aussi bas que possible, une ou deux spécialités. C'est du moins ce qui triomphe hors des montagnes.

Pour des raisons humaines aussi bien que naturelles, il est donc difficile, dans les Alpes françaises, de définir l'agriculture de montagne. C'est pour cela que le législateur, dont l'intervention a été tardive, s'en est tenu jusqu'à présent à une mesure de délimitation très générale, valable pour toute la France, sans distinction des types de montagnes ni des subdivisions de chaque montagne.

1) Critères actuellement utilisés en France

Toute la tradition unitaire et centralisée de la France s'est opposée à ce que sa législation reconnaisse aux agriculteurs de montagne une situation correspondant à des contraintes naturelles évidentes. Les lois anciennes sur la montagne -loi de 1860 sur le reboisement, loi de 1864 sur le gazonnement, loi de 1882 sur la restauration des terrains - organisaient la lutte contre un phénomène naturel, l'érosion, mais ne modifiaient pas la situation des personnes. Pour la première fois, la loi de finances de 1960 (art. 58) a consenti aux exploitants agricoles montagnards, dont la position particulière était ainsi reconnue de façon légale, un régime d'assurance-vieillesse plus favorable. Il fallait, par voie de conséquence, définir l'exploitation agricole de montagne, ce qui fut confié par le Ministre de l'Agriculture à une Commission Nationale.

La Commission avait pour tâche de définir et de délimiter en vue d'appliquer une mesure de caractère fiscal et non pour préparer une politique de rénovation rurale. C'est pourquoi, devant aller vite, elle s'est contentée d'une délimitation générale correspondant à la tâche dont on l'avait chargée, à partir de critères simples, l'altitude et la pente des terrains agricoles, tels qu'ils sont définis par le décret 61-650 du 23 juin 1961, art. 2 :

"La zone de montagne comprend le territoire des communes qui sont situées dans une proportion d'au moins 80% de leur superficie à une altitude supérieure à 600 m au-dessus du niveau de la mer, ou dans lesquelles le dénivellement entre les limites altimétriques inférieure et supérieure du territoire cultivé n'est pas inférieur à 400 m."

Sachant bien que les choses ne sont pas simples et que des critères chiffrés ne sont pas toujours satisfaisants, le décret élargissait et assouplissait la réglementation par la disposition suivante

"Peuvent en outre être classées en zone de montagne, les communes ne répondant pas aux critères ci-dessus d'altitude ou de dénivellement du territoire cultivé, mais dont l'économie est étroitement liée à celle des communes limitrophes satisfaisant aux conditions définies à l'article précédent".

En application de ces principes, un arrêté du Ministre de l'Agriculture en date du 26 juin 1961 (J.O. du 5 juillet 1961) classait en zone de montagne 3 845 communes. A la suite de cet arrêté, des Commissions départementales examinèrent la situation créée dans chaque département montagnard et firent de nouvelles propositions de classement, dont 418 furent retenues. L'arrêté du 3 août 1962 (J.O. du 11 septembre 1962) portera donc à 4 263 communes. L'étendue de la zone agricole de montagne, qui concerne 40 départements (dont deux en entier, Hautes-Alpes et Lozère), selon la répartition régionale suivante :

Vosges	127 communes
Jura	483
Alpes	1 165
Massif Central	1 688
Pyrénées	607
Corse	<u>193</u>
	4 263

a) Les critères de la définition française

L'objectif restreint de la délimitation-attribution d'un régime de retraite vieillesse plus large que le régime général - explique la simplicité des critères retenus et l'absence de subdivisions à l'intérieur de la zone de montagne. Mais si cette délimitation répond au but qu'on lui proposait, on peut penser qu'elle ne sera pas suffisante pour servir de cadre à une politique de rénovation rurale.

L'altitude minimale de 600 mètres est un critère synthétique, admettant qu'à partir d'une certaine altitude le milieu montagnard, avec ses caractères climatiques et topographiques, domine la vie agricole. Le législateur français a repris les termes mêmes de la loi italienne n° 991 du 25 juillet 1952, dite "Loi pour la montagne" : "Sont considérées comme régions de montagne les communes "fiscales" ayant au moins 80% de leur territoire au-dessus de l'altitude de 600 m". La clause des 80% garantit la prédominance du caractère montagnard. Rappelons qu'en Italie la loi n° 657 de 1957 a modifié la loi de 1952 en permettant de classer en montagne des fractions de communes au lieu des communes tout entières.

Le critère du dénivellement est aussi emprunté à la législation italienne mais avec un affaiblissement sensible. La loi italienne précise en effet que "la différence entre la cote altimétrique inférieure et la cote altimétrique supérieure n'est pas inférieure à 600 m." La France a eu le souci d'inclure dans le périmètre montagnard des régions peu élevées mais difficiles, par exemple des plateaux entaillés de profondes vallées, dont les versants à pente raide s'opposent à la mécanisation courante. S'il tient compte d'une infériorité naturelle évidente, ce critère fait pourtant une entorse au précédent car une commune de bord de mer, s'étendant de 0 à +400m., a le droit d'être classée en zone de montagne.

Il s'agit d'un classement des communes tout entières, non des seules parties rurales. Selon sa définition légale, la zone française de montagne renferme donc de nombreuses villes petites ou moyennes, dont plusieurs chefs-lieux de départements : Gap (730m.), Mende (730m), Rodez (632), Aurillac (631), Le Puy (630), Digne (608) Chacun sait d'autre part, que le cadre communal, surtout sur la bordure des montagnes, comprend aussi bien des secteurs de plaine que des secteurs montagneux. Le législateur, qui n'ignorait pas ces complications, n'a pas voulu descendre dans le détail.

Etant donné ces caractères, la délimitation française d'une zone de montagne doit être considérée comme un cadre très général, avec les avantages et les inconvénients du genre. Elle a été tracée facilement sans études préalables, mais elle laisse de côté de nombreux critères d'une importance incontestable.

b) EXamen critique de la délimitation française

Cette délimitation pêche par insuffisance de précision (climat, relief) ou par omission (sols, infrastructures, revenus agricoles).

- Contraintes climatiques. Elles dérivent avant tout de l'altitude, qui provoque un abaissement moyen de la température d'environ 1° par 200m. Alors qu'à Grenoble (214m) la moyenne annuelle dépasse 10° (10°,4), elle n'est plus que d'environ 6° vers 1 000m., d'environ 1° à 2 000m., à la limite des

cultures. L'hiver s'allonge, l'été se raccourcit, la saison végétative se réduit, le nombre de jours de gel augmente, y compris les gelées hors saison, survenant même en été. A partir de 1 400m environ, le seigle semé en août ne se moissonne qu'en septembre de l'année suivante ; restant 13 mois en terre, il impose une jachère climatique. Pourtant, à la différence des latitudes plus septentrionales, l'été est une saison vigoureuse car, grâce aux propriétés de l'atmosphère montagnarde, l'ensoleillement atteint une intensité remarquable.

De nombreuses nuances ou oppositions compliquent le schéma général : exposition vers le N (envers) ou vers le S (adret), fondamentale à cause de l'angle d'incidence des rayons solaires ; humidité des montagnes extérieures ; sécheresse d'été des Alpes du Sud (climat méditerranéen), humidité estivale de la partie la plus septentrionale (climat continental). Dans l'ensemble les Alpes sont plus humides que les plaines.

L'altitude entraîne un étagement de la végétation et de l'agriculture qui est caractéristique des Alpes, montagnes à grand registre vertical. A l'état de nature se succédaient : la forêt des feuillus, la forêt de résineux, la pelouse alpine, celle-ci directement utilisable (alpages). Dans un très grand nombre de cas, les paysans alpins exploitent en même temps le fond des vallées (anciennes forêts défrichées) pour les cultures et les prés de fauche, l'étage forestier (bois, clairières agro-pastorales), les alpages. Cet étagement constitue un avantage, mais diminué par de sérieux inconvénients (allées et venues, exigences de main d'oeuvre en été). Capital pendant les siècles de surpeuplement et d'autarcie, il l'est moins à notre époque de mécanisation et de rentabilité.

- Contraintes variées du relief. Une très grande partie du terroir agricole occupe des pentes fortes . par exemple, 30% (en moyenne) pour le versant très agricole de la Tarentaise entre Granier et Aime. Même en tenant compte des replats qui accueillent la plupart des champs, c'est un handicap énorme pour la motorisation, les transports, la conservation des sols ; on sait que les paysans remontaient la terre du bas en haut de leur champ, le plus souvent à dos d'homme. Provoquant d'énormes pertes de temps et d'énergie, la pente abaisse fortement les rendements. Il existe pourtant en montagne de vastes surfaces planes, soit au fond

des vallées (dépôts alluviaux post-glaciaires), soit à des hauteurs variables, ces banquettes formant alors des plateaux. Mais l'exploitation agricole n'en est pas toujours facile ; elle a exigé l'endiguement des rivières et le drainage des eaux d'infiltration. D'autre part, les risques de gelée sont plus grands (inversions de température).

Lorsque des versants à forte pente étaient dépourvus de replats, les hommes ont, par un travail héroïque, découpé des terrasses soutenues par des murs de pierres sèches (Alpes Maritimes). Mais cette extraordinaire conquête se perd car elle suppose un travail à la main, au plus avec un âne ou un mulet, et l'entretien des murettes exigerait une abondante population.

- Des sols divers, souvent exposés. La glaciation ayant pratiquement emporté tous les sols tertiaires, les sols des Alpes sont jeunes. Les sols de pentes dépendent surtout de la roche-mère (sauf cas de dépôts glaciaires) Les meilleurs corres pondent aux Schistes jurassiques et aux Schistes lustrés ; le cristallin, les calcaires massifs donnent plus de cailloux que de terre. Les sols glaciaires, fluvio-glaciaires, alluviaux doivent au mélange des roches une composition équilibrée. Beaucoup contenaient des éléments grossiers, qui ont imposé aux générations de cultivateurs un immense travail d'épierrement.

Placés sur pentes, ces sols sont exposés au glissement lent, à la solifluction, aux érosions, au lessivage par les eaux d'infiltration, sauf s'ils sont couverts d'un tapis continu de prairies. Les pluies violentes favorisent les érosions, l'eau de fonte des neiges le glissement et la solifluction.

- Des infrastructures coûteuses et incomplètes. Si les problèmes d'alimentation en eau se résolvent facilement (sauf dans les montagnes calcaires, surtout des Alpes du Sud), il n'en va pas de même de la circulation. Les pentes, l'étagement du terroir en hauteur, les ravins ou gorges, les barres de rochers ont rendu lente et coûteuse la construction des routes rurales, bien que la France ait accompli dans ce domaine un effort très remarquable. S'il n'y a pratiquement plus de communes enclavées, il reste des hameaux et il reste les alpages, malgré les routes forestières ou pastorales et malgré la jeep. Les câbles, les tuyaux à lait n'ont pas la même utilité que la route.

Le fractionnement des terroirs et la difficulté des transports ont contraint le montagnard à construire de nombreux bâtiments pour une même exploitation, jusqu'au niveau des alpages. Dans l'économie d'autarcie, qui débordait de main d'oeuvre, la construction et l'entretien de ces bâtiments multiples ne coûtaient pas cher ; aujourd'hui, c'est une lourde charge.

- Des revenus inférieurs pour des conditions de travail plus difficiles

De très nombreuses études, en France et à l'étranger, ont mis en lumière ce désavantage de la montagne par rapport à la plaine. Les causes en sont nombreuses climatiques (moindre durée de la saison végétative, croissance plus lente des végétaux, durée de la stabulation hivernale), orographiques (morcellement et dispersion des parcelles, longueur et faible efficacité des transports), techniques (retard et difficultés de la mécanisation et de la motorisation, retard et coût plus élevé du progrès agricole, information insuffisante, commercialisation plus difficile), humaines (vieillesse de la population qui accroît le conservatisme, incertitude de l'avenir qui freine la modernisation). Les rendements par ha de S.A.U. sont plus faibles, la production par vache laitière moins forte, le produit brut par unité de travail-homme plus bas, le revenu agricole inférieur. Si l'on veut maintenir des agriculteurs en montagne, il faut faire intervenir dans les critères le poids, plus ou moins lourd selon l'altitude et les conditions locales, de ces handicaps évidents.

Cette évocation plus détaillée des critères définissant l'agriculture de montagne met en lumière des difficultés croissant avec l'altitude, avec la dissection du relief, avec la monotonie de certains sols (cristallin, calcaire), avec les problèmes plus ou moins ardues de l'infrastructure. Dans l'état actuel des choses, il en résulte plus de travail et moins de revenus, mais avec de grandes variations locales ou régionales, de telle sorte que la mise en application des critères concernant cette agriculture de montagne soulève nécessairement de nombreux problèmes.

2) Problèmes que pose l'application de ces critères

1 - Problèmes provenant des caractères de la définition française.

Nous évoquerons successivement la trop vaste étendue de la zone retenue, le manque de spécificité de la délimitation, l'absence de référence aux ressources complémentaires.

Une zone trop vaste Si le choix d'une très vaste zone donne une satisfaction de principe à un plus grand nombre d'agriculteurs, c'est une satisfaction illusoire parce qu'il suppose une dilution des interventions, un saupoudrage superficiel. Ou bien, ce sont les plus débrouillards qui dérivent vers eux l'essentiel des actions, sans qu'ils aient nécessairement l'excuse de les mériter mieux que d'autres. Le souci de ne pas choisir à l'avance, par des critères précis un nombre restreint de bénéficiaires d'une politique d'aide aboutit donc à une conséquence pour le moins discutable.

Une spécificité insuffisante. Cette critique prolonge et complète la première. La législation française admet implicitement une égalité entre les exploitants de montagne dont elle reconnaît l'existence. Il suffit d'exprimer cette idée pour constater qu'elle ne correspond pas à la réalité, surtout dans les Alpes où les altitudes, les expositions, les formes du relief, les distances, le degré d'isolement introduisent ne disons pas des nuances, mais de vraies différences. Si l'on veut entreprendre une action efficace, il est donc souhaitable d'aller beaucoup plus loin dans la définition de secteurs montagnard, affectés de coefficients plus ou moins élevés et dans cet effort de classement spécifique, il conviendrait de mettre l'accent sur les phénomènes vraiment montagnard.

L'absence de référence à des ressources complémentaires. Pour des raisons évidentes, c'est le Ministère de l'Agriculture qui prend en charge les problèmes intéressant les agriculteurs de montagne et l'espace rural montagnard, mais c'est bien le cas de constater que l'organisation sectorielle des Ministères les gêne quand ils ont à s'occuper de problèmes régionaux complexes, débordant leur compétence habituelle. Car la montagne rurale a pu dans le passé vivre grâce à des ressources complémentaires dont les principales étaient l'industrie à domicile et les émigrations saisonnières. La crise actuelle provient en partie de la disparition des ressources complémentaires traditionnelles et de leur remplacement partiel, trop partiel, soit par la formule du paysan-ouvrier, soit par les prémices d'un tourisme organisé par et pour les ruraux (solution beaucoup plus développée en Autriche et en Suisse alpestres). Etant donné qu'aujourd'hui l'agriculture de montagne est plus que dans le passé défavorisée par rapport à l'agriculture de plaine, il paraît indispensable que le poste des ressources complémentaires soit encore plus garni que jadis, donc que les mesures de développement portent, en même temps, sur l'agriculture et sur la forme d'activité la plus propre à aider les agriculteurs, c'est-à-dire le tourisme. Or le soutien de la puissance publique va pour le moment à des stations d'intérêt national, qui font disparaître la vie rurale, non à de modestes équipements d'intérêt régional, indispensables à la survie des agriculteurs.

Pour toutes les raisons ci-dessus, la délimitation d'une zone d'agriculture de montagne ne pouvait avoir d'effet déterminant. La montagne a profité des mesures générales prises en faveur de l'agriculture plutôt que d'un régime particulier.

La loi du 5 août 1960, dite d'orientation agricole, est aussi une loi générale, dont la montagne peut tirer parti mais qui ne lui est pas propre. Elle s'applique en effet aux "zones spéciales d'action rurale", zones "caractérisées par leur sous-aménagement, leur surpeuplement ou par l'exode des populations rurales", pour lesquelles on prévoit "une priorité dans les investissements publics. et des mesures propres à favoriser l'installation de petites unités industrielles"

Au contraire la création d'un Commissaire à la rénovation rurale en montagne apparaît comme une action spécifique et originale dans le domaine de l'application.

2 - Le Commissaire à la rénovation rurale en montagne. Cette création est l'oeuvre du décret n° 67-938 du 24 octobre 1967 "relatif à la rénovation de certaines zones à économie rurale dominante". Prévu à l'origine pour la Bretagne et l'Ouest-Sud^{du} Massif central, qui en ont chacune un, la création d'un Commissaire a été étendue à la montagne par le paragraphe final de l'exposé des motifs "Enfin il est institué pour les problèmes difficiles et particuliers que posent les communes situées dans les zones dites d'économie montagnarde un commissaire à la rénovation en montagne". Tandis que les circonscriptions de Bretagne et du Massif central sont définies par le décret, il est indiqué que le Commissaire à la montagne s'occupe de "l'ensemble des zones dites d'économie montagnarde telles qu'elles sont définies par arrêté du Ministre de l'Agriculture", c'est-à-dire celles qui ont été délimitées en 1962, moins les secteurs du Massif central (départements de la Haute Vienne, de la Creuse, de la Corrèze, du Lot du Puy de Dôme, du Cantal, de la Haute Loire, de la Lozère, de l'Aveyron et une partie de l'Ardèche) attribués à un Commissaire particulier, soit plus de 2 900 communes, des Vosges à la Corse en passant par le Jura, l'Est du Massif central, les Alpes, les Pyrénées.

Que signifie l'institution, pour 5 ans, du Commissaire à la rénovation rurale en montagne ? A coup sûr, un désir gouvernemental d'action immédiate par des procédures plus souples, plus efficaces que le lourd appareil législatif et administratif. Conscient des retards inévitables qu'entraîne le fonctionnement normal de l'administration et de l'intérêt d'une intervention rapide, le Gouvernement a chargé le Commissaire de distribuer des crédits aux endroits qui paraissent les plus capables de les utiliser rationnellement. Même si le Commissaire, et il le fait, prend liaison avec les administrateurs (préfets) et avec les organisations professionnelles, même s'il consulte un Comité (national) de Rénovation Rurale des Zones d'Economie Montagnarde, son rattachement à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, non à un Ministère, lui permet de conserver une exceptionnelle liberté de manoeuvre.

L'institution du Commissaire apparaît comme l'effort gouvernemental le plus spécifique qui ait été fait en France en faveur des régions de montagne; elle rattrape un retard législatif indiscutable elle amorce l'élaboration d'une politique de la montagne qui soit cohérente et qui puisse être suivie, vers un but nettement défini, par l'action convergente des Ministères concernés. Le Commissaire peut être un catalyseur d'une grande utilité.

Le besoin d'aller vite comme le niveau des crédits lui ont imposé de choisir un petit nombre d'interventions en faveur de projets bien au point, capables de réussir, donc d'avoir un effet de propagande et d'entraînement. Presque partout, il s'agit d'aménagements plus "ruraux" qu'"agricoles", portant sur des routes et des équipements touristiques afin de développer des ressources complémentaires susceptibles de retenir les agriculteurs. Il ne faut pas s'étonner que la rénovation rurale de la montagne commence par de tels aménagements et non par des mesures agricoles car, indispensables à une survie de la montagne rurale, ils sont plus faciles à exécuter qu'une politique agricole qui reste à définir.

3) Possibilité de mieux adapter les critères ou systèmes de classification.

Les critères de définition ou systèmes de classification doivent

permettre une action aussi éclairée et aussi efficace que possible. Ils doivent aller plus loin que l'actuelle délimitation française, mais celle-ci peut être conservée sans le moindre inconvénient comme un cadre général à l'intérieur duquel on pratiquera les subdivisions nécessaires. Ces subdivisions pourront elles-mêmes avoir des dimensions variables selon qu'il s'agira de classification ou d'unités d'intervention.

Les propositions qui vont suivre anticipent, par la force des choses, sur la réponse à la question fondamentale - faut-il maintenir des agriculteurs en montagne ? - et supposent à cette question une réponse affirmative. Sans cela, il serait peu utile d'entreprendre ce travail de définition.

On examinera successivement un système de classification et les unités d'intervention.

1 - Un système de classification. Si la délimitation officielle française donne à l'altitude la place qui est la sienne, c'est-à-dire la première, elle ne va pas assez loin dans cette voie car le registre des altitudes, dans les Pyrénées et les Alpes, monte trop haut pour que l'on retienne seulement la notion d'une altitude minimale. Celle-ci - 80% de la surface au-dessus de 600 mètres - peut être retenue comme critère de séparation entre la basse montagne - les "plaines de la montagne, comme le Grésivaudan, la Combe de Savoie, les cluses, la basse Durance alpestre - et la moyenne montagne. Mais au-dessus il faut distinguer moyenne et haute montagne.

La moyenne montagne comprend les étendues situées entre 600m. et 1 100-1 200m. pour la partie principale des communes -chefs lieux, zone des cultures et des prés de fauche -, plus les montagnes plus élevées qui sont très souvent associées à ces secteurs d'altitude moyenne, portant des forêts et quelques alpages. On observe en effet un certain développement en hauteur du territoire communal, qui presque jamais n'est enfermé entre 600 et 1 100 / 1 200m., de même qu'en haute montagne des chefs lieux de communes descendent au-dessous de 1 100/ 1 200 m.; il faut pour tenir compte de la réalité, admettre une **inter-pénétration** entre moyenne et haute montagne. La moyenne montagne peut cultiver les mêmes plantes que la plaine (la vigne même atteint encore 1 200m, il est vrai

sous climat sec), y compris le froment et les prairies artificielles, elle n'a pas besoin de la jachère climatique et, souvent, les pentes y sont moins fortes qu'en haute montagne. Les alpages, quand elle en contient, restent au-dessous de 2 000m. Les sports d'hiver peuvent se pratiquer avec succès, à condition qu'un climat humide apporte de copieuses chutes de neige et que l'exposition diminue les effets de l'ensoleillement. Pour les Alpes françaises, il s'agit des Préalpes, du Nord ou du Sud, et de la Moyenne Durance alpestre.

La haute montagne commence vers 1 100/1 200m. et se déploie jusqu'à des altitudes dépassant 2 500m., approchant même des 3 000. Elle comporte par conséquent un étagement en hauteur considérable, d'autant plus remarquable que les surfaces basses diminuent d'étendue à cause du rétrécissement des vallées. L'ampleur de la dénivellation s'accompagne d'un accroissement sensible des pentes; ces deux servitudes rendent pénibles et lents les déplacements des montagnards. L'agriculture ne peut plus conserver que les céréales pauvres, qui exigent à partir de 1 400m. la jachère climatique, et les légumes; les prairies artificielles s'effacent devant la prairie naturelle, dont le foin constitue pratiquement la seule nourriture du bétail. De hautes altitudes et de longues pentes conviennent particulièrement aux sports d'hiver.

Quelques problèmes particuliers exigent que l'on fixe des critères complémentaires. C'est le cas de Bourg St Maurice en Tarentaise, dont le chef lieu se trouve à 840m., mais dont l'activité repose sur l'exploitation des alpages et dont le territoire monte jusqu'à plus de 3 000m. : on doit la classer en haute montagne. Il faut donc tenir compte de la dénivellation totale, de la répartition du territoire communal par tranches d'altitude, de la part de l'agriculture et des sports d'hiver dans l'activité du groupe humain.

Les choses se précisent d'ailleurs quand on examine la répartition géographique de la moyenne et de la haute montagne à travers la France. Vosges, Jura, Massif Central ne contiennent que les moyennes montagnes; dans les Pyrénées et les Alpes, les moyennes montagnes se placent à l'extérieur, la haute à l'intérieur, à partir d'une limite que l'on peut tracer le long de chaque grande vallée. Moyenne et haute montagne constituent donc des ensembles cohérents, ce qui facilite les études et les interventions éventuelles.

Mais pour les vastes chaînes, en particulier pour les Alpes, une distinction selon l'altitude ne suffit pas encore car le climat dépend, de façon essentielle, de la position par rapport aux vents pluvieux, surtout d'ailleurs pour les montagnes extérieures, les plus sensibles à ce genre d'influences. C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de reconnaître dans les Alpes (non comprises les "plaines de la montagne") trois grandes subdivisions :

- La moyenne montagne humide, c'est à dire les Préalpes du Nord, le Haut Arly, le Beaufortin, la partie méridionale du Sillon alpin (vallées du Drac et de ses affluents), le Dévoluy. Une humidité abondante refroidit le climat plus que ne le voudrait l'altitude, favorisant l'herbe et l'arbre, donnant de la neige en quantité très suffisante pour les sports d'hiver. L'humidité a presque éliminé les céréales et donné une place prépondérante à l'élevage laitier. L'absence ou l'étendue modérée des alpages oriente vers un troupeau stable, qui ne s'accroît pas au printemps pour décroître à l'automne ; l'abondance des prés de fauche permet de faire face à une longue stabulation hivernale. La forêt donne des revenus élevés, qui vont aux particuliers et aux communes. Le développement du tourisme se fait à la fois par stations (Megève, St Gervais, La Clusaz, Morzine) et par équipements plus modestes, ne menaçant pas l'agriculture ; la position extérieure favorise le s'i de week-end et du dimanche. Le dépeuplement a moins sévi que dans la moyenne montagne sèche, mais il existe pourtant des secteurs en difficulté. Il s'agit donc d'un type de vie rurale, fondé sur l'élevage bovin, l'exploitation du bois, le tourisme, celui-ci tendant à prendre une place essentielle. Les massifs les plus prospères sont aussi ceux qui ont le plus grand essor touristique.

- La moyenne montagne sèche correspond aux Préalpes du Sud (Haut Bochaire, Diois, Baronnies, Préalpes de Digne, de Castellane, de Nice) et à la Moyenne Durance alpestre (de Sisteron à Aspres, Veynes et Guillestre). Un été méditerranéen, à sécheresse accentuée, oblige à distinguer deux types d'agriculture. L'agriculture sèche, de beaucoup la plus étendue, naguère fondée sur le mouton à laine et le blé, s'oriente de plus en plus vers l'agneau gras,

quelquefois la vigne , et des ressources relevant de la cueillette (lavande, fleurs médicinales, miel). L'abondance des pâtures, la brièveté de l'hiver, sont deux facteurs favorables, mais l'ampleur de l'émigration (communes supprimées ou moribondes) pose de graves problèmes. L'agriculture irriguée (limitée aux bas versants et à une partie des fonds de vallées) dispose surtout des arbres fruitiers car les légumes sont réservés à la Basse Durance elle traverse une période difficile à cause de la mévente de certains fruits, qui a fait baisser les revenus. Il n'existe pratiquement pas d'industrie ni de ski, et pourtant l'avenir connaîtra un développement du tourisme sous des formes appropriées : sports nautiques autour du lac de Serre-Ponçon ; résidences secondaires tourisme social (maisons de retraite, colonies de vacances). La luminosité du climat, le beau temps de l'été sont des atouts de grande valeur.

La haute montagne interne s'allonge du pays du Mont-Blanc aux têtes de vallées des Alpes Maritimes. Sauf les massifs cristallins les plus externes (Grand Arc Lauzière, ~~S~~pt-Laux-Belledonne, Taillefer), encore humides et boisés, elle possède un climat d'abri, durci par l'altitude mais relativement sec et ensoleillé, qui permet à la culture de dépasser légèrement 2 000m ; dans le département des Hautes Alpes, Saint Vêran(Queyras, 2 040m) est le plus haut chef-lieu de commune de toute la chaîne des Alpes. La richesse spécifique, ce sont les alpages, très étendus, capables de nourrir pendant 3 mois un bétail abondant ; mais la longueur de l'hiver et la faible étendue des prairies de fauche empêchent de garder ce bétail toute l'année (transhumances, achats au printemps, ventes à l'automne). L'étagement du terroir impose des parcours pénibles, de véritables migrations pastorales, pose le problème de l'utilisation du lait en alpage et demande une grande quantité de travail humain. L'industrie n'existe plus (de rares exemples d'artisanat) ; si les possibilités touristiques d'été et d'hiver sont très grandes, il faut remarquer que jusqu'à présent on a surtout édifié des stations dont le développement tue l'agriculture, ainsi qu'on le constate pour la plus grande et la plus ancienne, Chamonix. Dans quelques cas (Vars, Ceillac), on a essayé une symbiose entre agriculture et tourisme, ou du moins d'associer réellement les ruraux à l'essor du tourisme. Le grand tourisme a commencé par la partie

Nord de cet ensemble (Chamonix, Pralognan, Val d'Isère-Tignes, Courchevel, Valloire) ; il se poursuit à présent dans la partie Sud, où la combinaison du soleil et de la neige se révèle très fructueuse (Mont Genève, Serre Chevalier, Vars, Ceillac, Le Sauze, Fra Loup, bientôt les Orres et Risoul). Un peu partout de grands ensembles énormes dressent des masses inattendues, pour ne pas dire plus, soit au pied des versants, soit au niveau des alpages. Partout les problèmes immobiliers passent au premier plan : ce n'est pas l'aménagement de la haute montagne mais sa colonisation.

2 - La définition des unités d'intervention. Laissant de côté les stations, qui emploient des montagnards mais ne se préoccupent pas de la solution des difficultés montagnardes, une intervention éventuelle peut se produire à deux niveaux : celui de l'agriculture et celui d'aménagements touristiques par et pour les agriculteurs.

- Les unités d'intervention agricole. La variété des Alpes françaises oblige à envisager, pour une intervention purement agricole, plusieurs cadres possibles : la petite région homogène, le groupe d'exploitations, l'exploitation individuelle.

La petite région homogène apparaît sous deux formes dans la moyenne montagne sèche des Alpes du Sud : le verger irrigué de la Durance ou du Buech, de caractère intensif ; l'élevage des agneaux gras, extensif par l'étendue des pâtures, intensif par son niveau technique. Les deux types si différents d'agriculture montagnarde paraissent tous deux viables par leur adaptation géographique et leur spécialisation économique, sous réserve d'une politique des prix plus favorable pour les producteurs de fruits.

Le groupe d'exploitations peut être la formule de survie d'agriculteurs plutôt polyvalents (lait, fromage, élèves, bois) qui ne disposent pas d'exploitations très étendues. L'association, sous diverses formes, permettrait la mise en commun de machines, de bâtiments, d'efforts et une meilleure commercialisation. Il conviendrait en même temps de rechercher une certaine spécialisation, pouvant

aboutir à la fourniture de produits d'une qualité reconnue (label).

L'exploitation individuelle de dimensions suffisantes, aux mains d'une famille jeune et forte, paraît enfin un cadre agricole acceptable c'est celui de l'Autriche, dont la politique d'aide s'appuie sur le cadastre des exploitations montagnardes. Il peut s'agir de divers types d'exploitations, en particulier d'une mise en valeur des alpages combinée avec l'utilisation de ressources fourragères sises hors de la haute montagne. Si de telles exploitations étaient constituées, il serait indispensable de leur donner un statut qui les protège contre la spéculation foncière et qui tienne compte de leur caractère plus ou moins fortement montagnard.

Outre ces cas où l'on peut envisager une politique purement agricole, les Alpes renferment encore de nombreuses exploitations peu étendues, non spécialisées, dont l'avenir dépend d'une ressource complémentaire non agricole, c'est à dire du tourisme.

- Les unités d'aménagement touristique rural. Si, au point de vue purement agricole, il peut être indispensable d'utiliser un cadre aussi petit que celui de l'exploitation individuelle, l'aménagement touristique de l'espace rural exige au contraire des unités plus vastes, par exemple une petite vallée avec ses deux versants ou les deux versants d'une même montagne. Même dans le cas de ces équipements modestes, il y a en effet intérêt à prévoir un programme d'une certaine étendue afin d'utiliser au mieux un espace limité (pistes de longueur, de difficultés et d'exposition variées ; voies d'accès, parkings, constructions distribués de façon rationnelle). Le groupe humain doit être de grosseur suffisante : une commune ou une association de plusieurs communes. Des exemples récents, de plus en plus nombreux dans les Préalpes du Nord, attestent le succès de la formule et font bien augurer de son avenir.

Conclusion de la première partie
=====

En France et particulièrement dans les Alpes, la limite inférieure de la zone d'agriculture de montagne est **actuellement** définie par le décret du 23 juin 1961. En effet, dès l'altitude de 600m :

- le climat limite les possibilités agricoles
- les sols sont plus monotones et souvent plus pauvres que dans les plaines
- les pentes gênent fortement la mécanisation (qui s'arrête pour des pentes de 15%)
- la variété des terroirs et des expositions fractionne les exploitations.

Mais à l'intérieur de la vaste région alpine ainsi délimitée, de fortes différences d'altitude, de position intérieure ou extérieure, de latitude méridionale ou septentrionale, de nature des roches (calcaires, schisteuses, cristallines), de relief (falaises, gorges) créent de multiples combinaisons locales, que l'on peut regrouper en trois ensembles combinant ces différents facteurs de diversification :

- la moyenne montagne sèche du Sud
- la moyenne montagne humide du Nord
- la haute montagne interne

Cette subdivision ne va pas assez loin pour servir de cadre à une politique de la montagne. Il faut en effet tenir compte de secteurs spécialisés, capables de survivre par l'agriculture seule, et prévoir aussi des exploitations, groupées ou individuelles, susceptibles, par le type des ressources ou la dimension des unités, de trouver un équilibre agricole. De toutes façons, la recherche de produits spécifiques et l'élevage de qualité (intensif ou extensif) paraissent indispensables. Quant aux exploitations marginales, leur salut dépend d'équipements touristiques créés par et pour les ruraux à l'intérieur des petites régions naturelles qu'ils habitent.

II - Problèmes spécifiques de l'agriculture de montagne, contraintes et limites

Introduction

Même s'il a déjà été fait allusion dans la première partie à certains problèmes spécifiques de l'agriculture de montagne, il paraît nécessaire de les exposer ici avec plus de détail et plus de précision.

1) Aperçu du développement historique de l'agriculture de montagne.

Les origines de l'agriculture de montagne plongent dans la Préhistoire surtout l'Âge du Fer, dont on a trouvé des restes très abondants à travers la plus grande partie des Alpes françaises ; alors, grâce à la plus grande efficacité d'un outillage de fer, ont pu s'accomplir les vastes défrichements qui ont créé les terroirs ruraux. La colonisation romaine, par ses routes, ses petites villos (monuments), la multitude des exploitations rurales ou villae, dont le patronyme latin ou latinisé survit dans tant de noms de villages, montre un pays fortement rural.

Du haut moyen âge date une différence humaine fondamentale entre les Alpes occidentales et orientales. Tandis que les premières conservaient leur vieux fonds de population (celto-ligure plus ou moins romanisé), à peine modifié par des apports germaniques modérés (Burgondes de Savoie et Suisse occidentale), les Alpes orientales étaient progressivement occupées par des peuples germaniques, les Alamans (Suisse orientale) et les Bavarois (Autriche), tandis que des Slaves, les Slovènes, occupaient le Sud-Est des Alpes orientales. La distribution des ethnies fut romaniée par la politique de l'Ostmark, future Autriche, refoulant les Slaves du bassin de Klagenfurt, pénétrant sur le versant italien par les cols du Brenner ou de Roschen (Resia), les vallées du haut Adige et de la haute Drave.

Ces invasions ne sont pas seulement à l'origine de problèmes politiques dont nous n'avons pas à nous occuper ici : elles intéressent directement l'agriculture de montagne. Les Alpes plus ou moins germanisées s'opposent aux Alpes "latines" par un habitat plus dispersé, un plus grand attachement des hommes à la montagne, une plus grande volonté de trouver des ressources complémentaires ; les Alpes "latines" ont été au contraire déséquilibrées par une forte émigration rurale qui rend plus difficile la solution des problèmes agricoles

car aux problèmes techniques ou économiques s'ajoutent des problèmes humains.

Il ne saurait être question de dresser un tableau historique de cette agriculture de montagne, qui a trouvé très tôt un certain équilibre et n'en a pas changé jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il paraît plus utile d'en dégager, pour la partie française des Alpes, les caractères généraux, qu'il s'agisse de l'organisation de l'espace rural, des cultures, de l'élevage ou des ressources complémentaires.

a) Organisation de l'espace rural.

Le partage des terres a été inspiré par le relief et l'altitude, selon les principes suivants:

- Finages communaux et exploitations familiales organisés en hauteur pour associer les ressources de trois niveaux : cultures et prés de fauche; forêts; alpages. Ce caractère vertical est plus complet en haute qu'en moyenne montagne, où les alpages peuvent manquer mais où l'étage inférieur est plus étendu. Lorsque le versant n'est pas trop raide, l'étage de la forêt peut avoir disparu au profit des prés (cas de la moyenne Tarontaine, rive droite de l'Isère). C'est en effet l'impossibilité d'une exploitation rurale qui a en général préservé la forêt. La raideur des versants boisés n'a pas permis, jusqu'à l'époque contemporaine, d'y pratiquer autre chose que des sentiers mulotiers; les alpages n'étaient donc pas accessibles aux chariots même rudimentaires.

- Existence de deux types de propriétés : propriété individuelle des terrains de culture et des prés de fauche, y compris quand ceux-ci se trouvent à mi-hauteur du versant et non dans le fond de la vallée (montagnottes de Savoie); propriété collective, essentiellement communale en France, des forêts et surtout des alpages, ce qui n'exclut d'ailleurs pas une exploitation individuelle de ces derniers (système de la petite montagne) en face d'une exploitation collective (système de la grande montagne) : selon les régions, les usages varient.

- Développement précoce de la propriété individuelle grâce à une faible emprise de la féodalité et à l'absence de forte bourgeoisie urbaine pour prendre le relais de la féodalité. Cette libération de la propriété contribue à expliquer l'attachement des montagnards à leur sol.

- Tendance à l'émiettement des propriétés individuelles à cause du partage successoral. Quelques usages le modéraient : oncles et tantes célibataires vivant au foyer et ne réclamant pas leur part. Les partages affectaient aussi les droits d'usage sur les alpages : à Chamonix on en est arrivé, de partage en partage, à posséder une patte (1/4 de vache) ou même un ongle !

- Habitat rural par villages ou hameaux, l'habitat isolé étant dans les Alpes françaises exceptionnel (colonisation d'un tout petit espace rural, le plus souvent par défrichement en forêt).

- Liberté de culture, sauf quelques restrictions très explicables : bans des vendanges quand il y avait des vignes; dates fixées de montée et de descente aux alpages ; nombre d'animaux inalpés régi par des usages (en fonction, le plus souvent, du nombre d'animaux hivernés); assolément obligatoire en cas de jachère climatique (à partir de 1400 m.) avec deux solos, la sole semée et la sole en jachère ; règlements pour l'entretien et l'utilisation des canaux en cas d'irrigation (Alpes intérieures, Alpes du Sud).

b) Les cultures.

La culture s'expliquait par l'autarcie économique, elle-même imposée par l'économie générale, l'isolement et la pauvreté.

- Les cultures vivrières étaient fondamentales et d'abord les céréales, base de l'alimentation : nos ancêtres ont vécu de pain, souvent de pain sec. C'est pourquoi on cultivait le blé partout où le sol et l'altitude le permettaient, ailleurs le seigle; on mélangeait souvent blé et seigle (méteil) pour équilibrer les chances. A partir de 1400 m., le seigle demeurait 13 mois en terre. Dans les régions sèches des Alpes du Sud, on utilisait une jachère de sécheresse analogue au dry-farming (accumulation des pluies de deux ans). L'élevage fournissant beaucoup d'engrais, le problème des rotations se posait moins, d'autant plus que les surfaces en champs étaient peu étendues. Avec les céréales on produisait des légumes, peu nombreux mais poussant bien ; l'arrivée de la pomme de terre, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et surtout au début du XIX^e, a constitué une petite révolution car c'est par exception une plante originaire de la montagne ; elle contribue à expliquer les fortes densités rurales de la 1^{ère} moitié du XIX^e siècle.

- La vigne et les arbres fruitiers tenaient une place non négligeable. La vigne montait souvent à 1 000 m. dans les Alpes internes ; les montagnards possédaient aussi des vignes à basse altitude (migrations pour les travaux et la vendange), ce qui illustre la recherche de l'autarcie alimentaire. Les arbres fruitiers jouaient un rôle alimentaire mais étaient en outre fournisseurs d'huile (noyer) et de boissons fermentées (pommiers et surtout poiriers à cidre des Préalpes du Nord). On les plantait en bordure des limites ou des chemins pour gêner au minimum les cultures. On ne mentionnera pas les amandiers ni les oliviers, que l'on trouvait jusque dans les Alpes, parce qu'ils n'appartenaient pas à la montagne. Le châtaignier n'a jamais pris dans les Alpes françaises l'importance qu'on lui connaît dans les Cévennes, en Corse, en Italie.

- Les plantes industrielles faisaient partie du système autarcique pour la production du lino ; on cultivait le lin et le chanvre jusqu'aux plus hautes altitudes, sur de petites pièces de terre spécialisées (les chènevières) où l'abondance d'engrais permettait de se passer de rotation.

- la cueillette, qui n'a pas disparu, avait autrefois plus d'importance. On cueillait les baies (fraises, framboises, myrtilles) et les champignons, abondants, comme compléments alimentaires ; les plantes médicinales, utilisées par des distillateurs (Grande Chartreuse) ou vendues par des colporteurs ; une plante à parfum spontané, la lavande. C'était, avec la garde du bétail, un moyen d'associer les nombreux enfants à l'immense labour de chaque famille.

c) La prépondérance de l'élevage.

Alors que les plaines considéraient le bétail comme le "mal nécessaire" de l'agriculture, un fournisseur de travail et d'engrais dont on ne pouvait se passer mais que l'on savait mal nourrir, la montagne alpine eut très tôt un élevage exceptionnellement abondant, qui s'explique par des conditions naturelles.

Les conditions favorables étaient les suivantes :

- d'immenses alpages, inutilisables autrement que par le pâturage, fournissant l'été une nourriture pour ainsi dire gratuite.

- de vastes terrains de parcours impropres à la culture, surtout dans les Alpes du Sud, sur des landes ou des rochers.

- des taillis très étendus , surtout dans les Préalpes, nourriture convenant aux chèvres et aux moutons.

- des chaumes, soit après la moisson, soit l'année de jachère (jachère d'altitude ou jachère de sécheresse).

Mais il existait un très gros problème, celui de la nourriture d'hiver, auquel on a trouvé des solutions diverses :

- accumulation de réserves fourragères : fauchage jusqu'au niveau des alpages, dans des endroits escarpés, dans les marais; utilisation très générale des "prairies d'arbres", c'est-à-dire des branches d'arbres mises en fagot et séchées (taillis, très nombreux arbres d'émondage, surtout des frênes, dont la feuille est succulente); paille mêlée au foin.

- utilisation systématique de l'étagement, les bêtes pâturant à plusieurs niveaux (celui de l'habitat permanent au printemps et à l'automne ; celui des montagnettes, lors de la montée aux alpages ou de la descente, avant les foins et après les regains ; celui des alpages).

- Transhumances, soit directe (les montagnards louant à des bergers de Provence une partie de leurs alpages pour en tirer un revenu), soit inverse (le bétail de la montagne hivernant en plaine de Provence ou du Piémont)

- Variations dans le cheptel : achats au printemps de bétail maigre ou jeune pour "charger" les montagnes, vente à l'automne de bétail gras ou élevé ; d'où l'importance des foires de bétail, surtout à l'automne, à la descente des alpages.

Les progrès agronomiques du XIX^e siècle -prairies artificielles et cultures fourragères- n'ont pas eu en montagne des effets aussi révolutionnaires qu'en plaine car l'élevage connaissait déjà un grand développement et la terre manquait pour donner à ces nouvelles sources d'aliments animaux une grande extension. Néanmoins les prairies artificielles sont entrées dans l'assolement de la basse et moyenne montagne, particulièrement dans les régions sèches du Sud (plantes à longues racines).

A partir de ces diverses conditions se sont développés des élevages variés et des spécialisations remarquables:

- opposition des Alpes à moutons, sèches, et des Alpes à vaches, humides.

- grande place du petit bétail (moutons, chèvres, porcs) dans toutes les parties de la chaîne pour des raisons à la fois économiques (utilisation des pâturages maigres, des feuilles d'arbres, des déchets) et sociales (la chèvre "vache du pauvre").

- quelques élevages spécialisés : bouvillons (les "melons" de la Savoie); les mulets du Pays de Seyne (Alpes de Haute Provence), si utiles pour le transport à bât et les travaux des champs, donnant lieu à une exportation.

- formation de races locales non dépourvues de qualités malgré le peu de sélection : chèvre des Alpes ; mouton de Savournon ; races bovines d'Abondance (Chablais), tarine (de Tarentaise, rameau de la race brune des Alpes), de Villard-de-Lans (Vercors). Il s'agissait de bétail bien adapté au milieu montagnard, à plusieurs fins dans le cas des bovins (labour, travail en forêt, lait pour le Villard-de-Lans). Lorsque viendront les techniques modernes, ces races serviront de point de départ à des améliorations intéressantes.

- Mise au point de fromages de haute qualité, le meilleur moyen pour conserver ou valoriser le lait: fromage de chèvre, du genre St.Marcellin ; fromage dit reblochon (massif des Bornes), adapté à l'économie familiale des "petites montagnes" ; gros fromages de Beaufort, analogues au Gruyère (fromage à pâte dure sans trous), fabriqué dans les alpages exploités en "grande montagne" collective (grande quantité de lait). Les meilleurs fromages étaient donc des fromages d'alpage, au moment de l'abondance de nourriture, de l'abondance d'un lait riche en matières grasses (fromages gras). Durant l'hiver, le bétail mal nourri produisait beaucoup moins.

La combinaison des cultures et de l'élevage aboutissait à un résultat honorable, eu égard à des techniques rudimentaires et à un milieu naturel difficile. Des coutumes d'une grande précision et d'une efficacité certaine régissaient l'exploitation des communaux et l'exécution des tâches communes; elles révélaient une société évoluée, équilibrée puisqu'elle permettait aux pauvres de vivre et empêchait les "riches" de le devenir trop. Et pourtant cette agriculture ne suffisait point, elle exigeait d'autres ressources.

d) Les ressources complémentaires.

Il en était un peu des hommes comme du bétail : jamais trop nombreux l'été pour toutes les tâches de la culture et de l'élevage, ils se trouvaient l'hiver trop nombreux non seulement à cause de la morte saison agricole, mais aussi pour les provisions de nourriture amassées durant l'été. Ce double

déséquilibre, joint au numéraire insuffisant produit par l'agriculture, explique l'essor des industries complémentaires et l'abondance des migrations temporaires, que l'on découvre très tôt dans l'histoire des Alpes.

L'industrie complémentaire avait donc de solides fondements : le surpeuplement hivernal, l'autarcie qui limitait sévèrement les achats extérieurs, l'existence de matières premières abondantes et propres à l'artisanat. On peut énumérer les principales fabrications :

- filature et tissage du lin, du chanvre et surtout de la laine, d'abord pour les besoins locaux mais aussi pour la vente, notamment à la foire de Beaucaire. Quelques ateliers ou petites manufactures se sont créés, surtout dans les Alpes du Sud (plus gros élevage ovin), mais les tisserands proliféraient partout, accompagnés souvent de chapeliers (chapeaux de foudre et de paille).
- travail du bois, produisant notamment de la vaisselle de bois (appelée par dérision "l'argenterie des Bauges") et tous les instruments indispensables.
- couture des gants dans les montagnes proches de Grenoble.
- travail du fer, fourni par des hauts fourneaux locaux utilisant du minerai de fer alpin et les forêts; fabrication des clous de charpente et de ferrage.

S'ajoutaient à ces paysans-artisans travaillant en partie pour des marchés extérieurs la foule des artisans indispensables à la société montagnarde : meuniers, scieurs, charrons, menuisiers, maréchaux-ferrants, cordiers, tailleurs, maçons, charpentiers, petits commerçants, presque tous possédant un peu de terre et quelques têtes de bétail pour joindre les deux bouts. Cette symbiose de l'agriculture et de l'artisanat était fondamentale pour des montagnes surpeuplées et pauvres; il est seulement regrettable que le travail industriel ait été orienté vers les fabrications les plus vulnérables par rapport à la grande industrie (textile, métallurgie) et non vers les spécialités comme l'horlogerie jurassienne; dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la montagne perdra la plus grande partie de cette industrie complémentaire.

Les migrations constituent une autre réponse au surpeuplement saisonnier ou permanent. Il faut distinguer:

- les émigrations saisonnières, de beaucoup les plus nombreuses et d'ailleurs très variées. Les émigrations d'hiver l'emportaient largement, mais il existait aussi des migrations estivales provoquées par un appel de main-d'oeuvre : faucheurs et moissonneurs allant commencer la campagne dans le Midi puis remontant vers les montagnes ; offouilleuses de vignes vers la Suisse; maçons

du Chablais et du Giffre (comme du Massif Central) car on ne bâtissait que l'été. Les migrants d'hiver se distinguaient par des spécialisations, souvent régionales : travaux agricoles dans le bas-pays (cueillette des olives, teillage du chanvre en Piémont, piochage de la vigne); petits métiers urbains, surtout en Savoie (ramoneurs, porteurs d'eau, cochers, service domestique), charcutiers de l'Embrunais, instituteurs du Briançonnais; commerçants ambulants (mercerie, lingerie, simples, pacotilles diverses) ou réparateurs d'horloges et de montres.

- les émigrations temporaires se produisaient dans les familles trop nombreuses, un ou plusieurs enfants émigrant pendant plusieurs années afin d'amasser un pécule avant de fonder un foyer (services domestiques, bergers).

- L'émigration définitive sans doute toujours existé, mais elle resta, jusqu'à la révolution industrielle du XIX^e siècle, ponctuelle; il s'agissait surtout de commerçants qui, d'abord ambulants, se fixaient dans une ville où ils avaient réussi.

On peut considérer les émigrations de toute sorte comme une soupape de sûreté contre le surpeuplement, au moins jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle car alors la cause des émigrations a changé : il s'est agi d'une attraction vers :

- les villes où se multipliaient les emplois industriels, les emplois publics, les petits commerces.

- les plaines où l'exode rural ouvrait des places aux montagnards

- les pays neufs offrant des terres gratuites (U S A) ou des possibilités de faire fortune dans le commerce (Mexique, Argentine).

e) Vers la crise actuelle.

Ce rappel historique fait mieux comprendre les diverses causes qui à partir de l'ancien équilibre ont abouti aux difficultés actuelles :

- accumulation des retards : retard technique, retard d'information, retard économique; la montagne, par ses traditions comme par l'effet des contraintes naturelles, a fait figure de zone attardée dans un monde en marche accélérée.

- aggravation relative des contraintes naturelles par rapport aux plaines, mieux adaptées à l'agriculture moderne, mécanisée.

- perte des avantages comme le plus grand développement de l'élevage, les plaines créant un élevage plus productif.

- disparition progressive des ressources complémentaires, d'abord les industries, plus sensibles à la concurrence extérieure, ensuite les migrations saisonnières, dont les débouchés se sont fermés les uns après les autres.

- naissance d'une émigration définitive puissante, que l'on peut considérer comme la solution individuelle d'un malaise économique auquel presque personne ne cherchait des remèdes suffisants. Une certaine émigration était nécessaire pour supprimer le surpeuplement, mais, faite d'une façon anarchique, sans être accompagnée d'une politique d'amélioration en faveur de ceux qui restaient, elle n'a pas préparé un nouvel équilibre montagnard. Dans les secteurs les plus touchés, elle a ajouté aux problèmes économiques des problèmes humains (population vieillie, déséquilibrée par la fuite des jeunes filles, perdant tout désir de survie et d'évolution).

-en contre-partie, la création dans les vallées d'une nouvelle industrie fondée sur l'hydro-électricité a, surtout dans les Alpes du Nord, maintenu en montagne une population plus nombreuse, mais qui de l'ouvrier-paysan tend à faire un ouvrier.

- l'apparition, à la fin du XIX^e siècle, du tourisme n'a d'abord eu que des effets ponctuels étant donné le petit nombre des stations et le caractère aristocratique de la clientèle ; de plus, ce tourisme d'été entraînait en concurrence avec les travaux de la terre.

La détérioration, lente d'abord, a été accélérée par les deux guerres et pour deux raisons :

-grosses pertes d'hommes jeunes, mobilisés dans les troupes alpines, très éprouvées pendant la première guerre.

-chaque fois, accélération du progrès industriel, de la croissance urbaine, de l'exode rural, du retard montagnard.

Cependant une différence fondamentale sépare les deux après-guerre, la période actuelle étant beaucoup plus favorable à la montagne que les deux décennies 1920-1940 à cause de l'essor des sports d'hiver et du développement d'un tourisme de masse. La montagne n'est plus un monde que l'on abandonne, mais une région primordiale de loisirs dans laquelle la vie rurale peut et doit tenir une place, comme elle l'a toujours fait.

2. Influence de l'agriculture de montagne sur l'environnement.

L'empreinte de l'agriculture sur l'environnement alpin est si forte, si profonde, si traditionnelle qu'on ne la remarque presque plus ; il faut avoir parcouru les montagnes vides d'Amérique du Nord pour redevenir sensible à cette grande oeuvre humaine, dont toute l'Europe occidentale devrait avoir une conscience aiguë puisqu'il s'agit d'un patrimoine à conserver. Rappelons les

grandes lignes :

-défrichage de la plus grande partie des forêts de basse altitude, d'une bonne partie des forêts d'altitude moyenne et même d'une partie des forêts hautes (agrandissement vers le bas des alpages, création des montagnettes).

-création de paysages humanisés qui pour tous les Européens sont inséparables de l'idée même de la montagne alpine. Ces paysages associent, selon des formules variées, les forêts résiduelles, les arbres isolés ou en bouquets, les champs et les prés, les maisons, les travaux ruraux.

- nettoyage de l'espace humanisé, d'où l'on a fait disparaître les blocs de rocher anarchiques, les bruissons, les herbes folles. Chaque parcelle abandonnée de cet espace aménagé, si elle n'est pas systématiquement reboisée (et ce n'est pas toujours possible sur les adrets très secs, brûlés de soleil), devient une friche défigurée par les buissons, les mauvaises herbes, les fourmillères, les petits éboulements. On le sent bien dans les stations touristiques, où des règlements municipaux font obligation aux propriétaires de faucher leurs prés.

La juxtaposition, dans un espace humanisé, des étendues entretenues et de celles qui ne le sont plus est à la fois laide et dangereuse ou gênante (pullulement des vipères, des fourmis, des rongeurs).

-nettoyage et entretien des pelouses alpines, épierrées, débarrassées par le pâturage d'une végétation déplaisante (rhododendrons, aulnes), semées de chalets accueillants.

-création d'un admirable réseau de sentiers en forêt et en alpage, sentiers ruraux à l'origine, repris par le tourisme, que les agriculteurs ont entretenus par leur passage régulier et réparés (correction des éboulements, glissements de terrains, érosions par les eaux courantes, enlèvement des arbres tombés, élagage des arbrisseaux).

-création pour et par les ruraux d'une infrastructure importante : routes et chemins carrossables, adductions d'eau, électrification, habitat rustique qui peut être amélioré. Cette infrastructure prend un intérêt actuel extrême avec le développement des résidences secondaires, beaucoup moins coûteuses grâce à ce capital existant et qu'il faut maintenir. Là encore la présence permanente de ruraux constitue la meilleure garantie d'un entretien efficace et bon marché, qui n'est pas apprécié à sa juste valeur et qu'il faut bien mettre en lumière.

-connaissance traditionnelle des dangers de la montagne et délimitation des secteurs exposés, que ce soit aux avalanches, aux chutes de pierre, aux inondations. Cette espèce de mémoire collective, que les ruraux se transmettent

de génération en génération, constitue une excellente connaissance de l'environnement et devrait guider les aménageurs citadins, qui souvent n'ont aucune conscience de ces dangers objectifs.

3-Situation et évolution actuelles.

Les difficultés habituelles que l'on éprouve à se procurer des statistiques dignes de foi ont en partie été résolues grâce à l'Enquête Communautaire sur la structure des Exploitations agricoles réalisée au cours de l'hiver 1967-68 et dont la première exploitation statistique a été faite, pour les montagnes françaises, par le Centre national d'Etudes techniques et de Recherches technologiques pour l'Agriculture, les Forêts et l'Équipement Rural (C.N.R.A.F.E.R.) de Grenoble (étude n°49 de novembre 1970). Il s'agit d'une enquête par sondages, selon un plan de sondages au 1/5°, portant sur toutes les exploitations de chaque commune tiré au sort. Pour des ensembles étendus comme celui des Alpes, cette méthode aboutit à des résultats acceptables, au moins comme ordre de grandeur; il faut évidemment faire une réserve concernant l'application de la méthode par sondages à des régions aussi hétérogènes que les régions de montagne. Il faut aussi remarquer certaines différences entre cette Enquête et des Enquêtes antérieures: la Surface Agricole Utilisée (S.A.U.) communautaire n'inclut pas les terrains bâtis ni les landes non productives, que retenait naguère la S.A.U. de la statistique française. La Surface Toujours en Herbe (S.T.H.) n'a pas tenu compte des alpages lorsque ceux-ci, étant propriété collective, n'étaient pas inclus dans une exploitation individuelle. Pour la grande montagne interne, il y a donc sous-estimation des surfaces en herbe et par conséquent surestimation relative des autres postes (terres cultivées).

Voici, d'après cette enquête, la réponse aux demandes du Plan de travail :

-Nombre d'actifs:

	Population rurale	Population des exploitations (1)	salariés permanents	Effectif agricole total
Alpes du N.	200 799	78 997	432	79.421
Alpes du S.	134 352	56 454	945	57 399
Zone Montagneuse française	1.405 333	653 354	10.978	644 332
France entière	15.030 702	6.366 144	389 700	6.755 844

1) chef d'exploitation et membres de sa famille vivant ou travaillant sur l'exploitation.

Cette statistique montre l'importance de la population de montagne vivant encore de l'agriculture et l'écrasante prépondérance de la main d'oeuvre familiale, surtout dans les Alpes du Nord, où les exploitations sont plus petites que dans les Alpes du Sud.

- Superficie exploitée :

	terres labourables	cultures permanentes	Prairies naturelles herbages	Parcours	jardins	Total S A U.
Alpes N. ha.	41.218	1086	116.320	37.605	623	196.871
%	20,9	0,6	59,1	19,1	0,3	100
Alpes S. ha.	124.114	11.439	56.031	158.502	757	350.981
%	35,4	3,3	15,9	45,2	0,2	100
Montagne ha.	786.432	44.622	1.223.201	768.595	7.240	2.830.519
française %	27,8	1,6	43,2	27,1	0,3	100
France ha.	16.266.700	1.597.900	10.316.800	1.782.100	88.000	30.102.100
%	54	5,3	34,3	5,9	0,3	100

On remarquera l'opposition entre les Alpes du N. -relativement peu de labours, beaucoup d'herbe, peu de parcours - et les Alpes du Sud: beaucoup de terres labourées, peu d'herbe, d'immenses étendues de landes utilisées pour le parcours des moutons.

- les productions :

	céréales (ha.)	Dont blé (ha.)	Dont orge (ha.)	cultures fourragè- res et sar- clées ha.	Total Bovins	Vaches laitières	Brebis
Alpes N.	10.944	4.769	3.076	27.969	152.193	58.155	40.310
Alpes S.	40.302	20.222	10.704	49.439	84.908	25.504	358.344
Montagne	328.287	102.606	70.089	368.195	1.742.869	660.816	1.158.197
France	8.981.300	2.667.500	2.766.100	5.474.900	20.986.600	7.480.000	5.988.300

On retrouve : la prépondérance des Alpes du Nord pour les bovins, la prépondérance des Alpes du Sud pour les céréales et les ovins, mais aucune zone ne manque de ce qui est prépondérant dans l'autre ; il y a des dominantes plus que des spécialisations.

Ces premières statistiques prouvent que la population de montagne conserve en France une place qui n'est nullement négligeable :

- 9 % de la population rurale
- 10 % de " " des exploitations
- 9,5 % de l'effectif agricole total

Par rapport aux productions, cette place est légèrement moins bonne :

- 3,5 % des céréales (en surface)
- 6,8 % des cultures fourragères et sarclées (en surface)
- 8,5 % des bovins
- 8,8 % des vaches laitières
- 19 % des brebis-mères

Ces chiffres méritent un commentaire. Si la comparaison population/production indique un retard agricole de la montagne, ce retard n'est considérable que pour les céréales, où il va de soi. Dans le domaine des productions animales, la place de la montagne reste très honorable. On peut aussi penser que le rapport population/production indique une population agricole relativement trop nombreuse; nous verrons qu'en effet il existe encore un trop grand nombre d'exploitations, que d'ailleurs ce nombre diminue en même temps que les exploitations accroissent leur étendue : la montagne suit, avec un certain retard la même évolution que la plaine. Cela ne signifie nullement que la population montagnarde est trop nombreuse, bien au contraire, mais que, pour conserver un niveau numérique suffisant elle doit, comme dans le passé, ajouter au produit de l'agriculture celui des ressources complémentaires. La montagne est moins une zone agricole qu'une zone rurale compensant les handicaps de l'agriculture par une addition de ressources.

On ne peut donc, à priori, condamner l'agriculture de montagne ; il faut analyser de façon approfondie les conditions qui lui sont faites en montrant comment se pose le problème d'une agriculture rentable par elle-même.

A. Principaux problèmes et principales conditions d'une activité agricole de montagne rentable par elle-même.

Il s'agit d'examiner ici comment se présente l'agriculture de montagne, particulièrement dans les Alpes, quand on apprécie sa rentabilité, c'est-à-dire son aptitude à faire vivre les familles d'exploitants agricoles. Cette question fondamentale ne peut pas être considérée isolément; l'agriculture de montagne doit être comparée à l'agriculture de plaine non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan économique, celui-ci comprenant le coût des soutiens divers aussi bien que les rendements.

I - Moyens d'information.

Dans le domaine français, malgré la difficulté inhérente à un sujet d'une extrême complication, on dispose d'éléments d'information dont la réunion permet une connaissance suffisante des choses :

- Statistiques du Ministère de l'Agriculture, en grand progrès depuis plusieurs années, dans le cadre des départements et des régions de programme.
- Etudes de comptabilités agricoles à la diligence des Organisations professionnelles, très conscientes des problèmes fondamentaux.
- Etudes systématiques et monographiques faites par le C E R A F E R, mentionné plus haut, et l'Institut d'Etudes Rurales Montagnardes (I N E R M), également placé à Grenoble.
- Etudes monographiques faites par des étudiants de l'Institut de Géographie Alpine, sous la direction de professeurs, dans le cadre des Diplômes d'Etudes Supérieures puis des Maîtrises de Géographie.
- Enquêtes auprès de personnes particulièrement qualifiées par leurs fonctions ou leur activité professionnelle.

L'utilisation de ces diverses sources de documentation ne permet pas une étude détaillée des régions de montagne, étude qui n'est d'ailleurs pas demandée, mais elle permet de poser les problèmes, de les analyser, de dégager des solutions possibles, donc d'orienter des choix.

Nous diviserons cet exposé en deux parties : le problème de la rentabilité agricole en montagne ; les causes d'une rentabilité insuffisante

2 - Le problème de la rentabilité agricole actuelle en montagne.

Etant donné l'extrême variété des choses, il semble qu'un bon exemple, bien étudié, comparé à des régions de plaine voisines, soit le meilleur moyen de montrer comment se présente aujourd'hui la rentabilité agricole en montagne. Les chiffres ont été établis par le Centre de gestion et de comptabilité agricole de la Savoie, puis publiés par l'INERM-CERAFER de Grenoble (n°36, Septembre 1968). Ils concernent la période 1959-1964 pour une zone de montagne, le Beaufortin, trois secteurs de plaine, dont deux alpins (Combe de Savoie, cluse de Chambéry) et un d'avant-pays (Albanais). Le choix du Beaufortin est particulièrement heureux car, tenant à la fois de la moyenne montagne humide et un peu de la haute montagne interne, il apparaît comme un bon échantillon moyen. Les chiffres rassemblés permettent une comparaison Montagne/Plaine (M/P) à la fois de façon générale et de façon évolutive ; comme ce sont des coefficients, la taille absolue des exploitations n'entre pas en compte.

a) Comparaison générale Montagne-Plaine. Faire année par année, la comparaison semble très désavantageuse à la montagne.

- moindre rendement lait/vache/an (M/P = de 81 à 95 %)
- moindre produit brut par ha/S.A.U. (M/P = de 59 à 75 %)
- plus petit nombre de vaches laitières par U.T.H. (M/P = de 65 à 90 %) }
- moins de kilos de lait par U.T.H. (M/P = de 62 à 74 %)
- moins de produit brut par U.T.H. (M/P = de 54 à 71 %)
- moindre revenu agricole par ha/ S.A.U. (M/P = de 72 à 88 %)
- moindre revenu par travailleur (M/P = de 56 à 79 %)
- moindre capital d'exploitation par ha/S.A.U. (M/P = de 67 à 75 %)

Il y a cependant des points de comparaison que l'on peut interpréter comme plus favorables à l'agriculture de montagne :

- de moindres frais d'engrais en ha/S.A.U. (M/P = de 17 à 32 %)
- de moindres achats d'aliments du bétail (M/P = de 44 à 90 %)
- de moindres frais généraux par ha/S.A.U. (M/P = de 39 à 58 %)
- de moindres charges réelles par ha/S.A.U. (M/P = de 37 à 60%)

Ces comparaisons, qui ne montrent jamais de distorsions, établissent donc de façon certaine deux faits :

- l'agriculture de montagne rend moins, que ce soit par unité de surface, par unité de gros bétail ou par unité de travailleur, que l'agriculture des plaines voisines, qui possède des caractères très comparables mis à part le milieu montagnard.

- l'agriculture de montagne est moins coûteuse que l'agriculture de plaine, en partie à cause d'un retard technique, mais ce n'est pas la seule explication : si l'on achète moins d'engrais, c'est aussi que l'on dispose, grâce à l'élevage, de quantités de fumier plus abondantes; si l'on achète moins d'aliments pour le bétail, c'est que l'on dispose de plus de foin et que le bétail, habitué à cette nourriture, peut se passer de concentrés sans que sa productivité tombe à des niveaux trop bas.

Même si, pour qui connaît la montagne, on vient de démontrer une évidence, il fallait le faire à l'intention de ceux qui n'ont pas une expérience personnelle de l'agriculture de montagne.

b) Evolution comparée récente de l'agriculture en Montagne et en Plaine

Malgré la brièveté de la période 1959-64, il est intéressant de comparer l'évolution des deux types d'agriculture car cette comparaison fait apparaître pour la Montagne de nouvelles formes de retard, mais aussi des compensations :

- Retard dans l'accroissement de la taille des exploitations : en 5 ans, la S A U par exploitation a augmenté de 20 % en plaine contre 3,5 % en montagne; la S A U par U T H a cru de 42 % en plaine contre 20 % en montagne.

- Moindre progrès de l'élevage laitier : la plaine augmente de 50 % le nombre de vaches laitières par U T H, contre 20 % à la montagne ; le nombre de kilos de lait par U T H progresse de 33 % dans le premier cas contre 26 % dans le second.

En revanche, sur bien des points la montagne, dans les exemples étudiés, a progressé plus vite que la plaine de 1959 à 1964 :

- accroissement plus rapide qu'en plaine de la consommation d'engrais (- 23 % en plaine, + 47 % en montagne), ce qui efface une partie du retard.

- accroissement plus rapide de l'achat d'aliments pour le bétail (de 113 à 183 fr./ha/S A U pour la plaine; de 50 à 117 fr./ha/S A U pour la montagne)

- progression plus rapide du P_b par U T H (de 63 % en montagne contre 35 % en plaine), du revenu agricole par ha/S A U (- 5 % en plaine, + 12 % en montagne), du revenu du travail par U T H (+ 14° en plaine, + 45 % en montagne).

- progression plus rapide du capital d'exploitation par ha/S A U (+ 2 % en plaine, + 10 % en montagne) et des frais généraux par ha/S A U (+ 26 % en plaine, + 86 % en montagne).

Quel que soit le mode de calcul, on constate que la productivité de la montagne, augmentant plus vite que celle de la plaine, tend à combler une partie du retard initial. C'est la preuve qu'il est possible en montagne d'accomplir des progrès sensibles et que cette évolution vers une meilleure rentabilité est commencée. Comme les conditions naturelles n'ont pas changé, on en vient à penser que dans l'infériorité de la montagne se trouve une part de causes humaines sur lesquelles il est possible d'agir, ce qui est confirmé par les résultats comptables du Secrétariat des Paysans suisses de Brougg entre 1958 et 1965 (8 ans) : le revenu par journée d'homme, en francs suisses, est passé pour la plaine de 28,05 à 34,15 (+ 21,74 %) et pour la montagne de 15,77 à 25,06 (+ 58,9 %); pendant le même temps la "rétribution équitable", calculée sur la moyenne des salaires urbains, s'est accrue de 61 %, à peine plus que l'accroissement de l'agriculture montagnarde, ce qui montre que le soutien à l'agriculteur de plaine coûte plus cher que le soutien à l'agriculteur de montagne.

B. Quelques études de rentabilité en montagne. En plus des comparaisons Montagne/Plaine, on dispose de quelques études sur la rentabilité propre des exploitations de Montagne. Ce ne sont pas des comptabilités réelles, peu nombreuses et au surplus jalousement conservées par les Centres de Gestion, mais des modèles économiques aussi proches que possible du réel. Nous disposons de trois groupes d'études, différentes à la fois par la localisation (départements de l'Isère, des Hautes Alpes, des Alpes de Haute-Provence), par l'orientation, par les méthodes.

B.1- rentabilité par la production laitière (Matésine, département de l'Isère, Alpes du Nord). On étudie deux modèles d'exploitations :
1 de 17 ha. S A U, 10 vaches laitières x 2 500 litres
1 de 24 " " 15 " " x 3 000 "

Chaque modèle est examiné de façon très détaillée "en tenant le plus grand compte des groupes d'exploitations en gestion les plus proches du modèle considéré". Le prix de revient du lait est calculé selon la formule suivante : charges affectables à la production laitière
Nombre de litres de lait commercialisés

La difficulté vient du numérateur : il est difficile de dissocier, dans les charges, ce qui relève de la seule production laitière et ce qui relève des productions annexes (veaux, élèves, vaches de réforme) pour des postes comme : amortissement et entretien du cheptel mort, fourrages. On peut soit essayer de dissocier ces charges, soit y renoncer. Dans le premier cas, en supposant que le producteur vend tous ses veaux et achète toutes ses génisses, on aboutit, pour le prix de revient du lait, à la formule suivante :

$$\frac{\text{Nbre U G B lait}}{\text{Nbre U G B totales}} \text{ (charges tous bovins) - veaux + coût renouvellement}$$

Nombre de litres de lait commercialisés

Dans le second cas, renonçant à isoler le bétail seulement laitier, on aboutit au calcul suivant pour le prix de revient du lait.

$$\frac{\text{Charges tous bovins - Produits non lait}}{\text{Nombre de litres de lait commercialisés}}$$

La main d'oeuvre étant partout comprise dans les charges.

Les deux méthodes, divergentes, permettent de déterminer une fourchette.

Voici les résultats chiffrés :

	modèle 1	modèle 2
S.A.U.	17 ha 00	24 ha 00
dont S.F.P.	14 "	20 "
Nombre vaches laitières	10	15
Nombre U G B	14,05	22,20
% de renouvellement	15 %	16,6 %
Rendement par V.L.	2 500 litres	3 000 litres
Nombre U T H nécessaires	0,88	1,17
S A U/ U T H	19,4	20,5
Capital d'exploitation	52.520 fr.	81.910 fr.
Produit brut (lait, 0,50 le litre)	22.710 fr.	37.470 fr.
% Produit animal	76 %	82 %
% Produit laitier	55 %	60 %
Revenu agricole	11.148 fr.	18.922 fr.
Revenu du travail par U.T.H.	9.680 fr.	12.668 fr.

Le modèle 1 correspond à la moyenne des exploitations actuelles ; le modèle 2 (3 000 l./V L) correspond aux exploitations modernisées suivies en gestion. On estime aussi que le modèle 1 devrait arriver au niveau 2 dans un délai de 4 à 5 ans. L'U.T.H. est calculée sur 300 j. à 8 h. On a supposé un régime de fermage : les propriétaires (cas général) sont plus avantageés, n'ayant pas de fermage à payer.

Ces deux modèles font donc apparaître une rentabilité par la vente du lait, cas général des Alpes françaises du Nord. Pour que cette ren-

tabilité augmente, il faut qu'augmente la production par vache laitière, donc que le progrès technique (races, nourriture) soit développé.

(Documentation du Centre de Gestion, Chambre d'Agriculture et F.S.E.A. de l'Isère à Grenoble ; étude de janvier 1971).

B.2. Nombre d'ha. nécessaires en différents types d'exploitation du département des Hautes-Alpes pour obtenir un Produit brut redressé de 55.000 fr. (exploitations à 1 U.T.H.).

Il s'agit d'un échantillonnage, assez complet pour le département, des exploitations spécialisées ; pour les exploitations composées, la rentabilité serait la moyenne des spécialités. On a d'autre part, pour définir le nombre d'ha., distingué un rendement "moyen bon", proche de la moyenne actuelle des bons agriculteurs, et un "niveau élevé", objectif à court terme d'une amélioration qui serait encouragée par des "contrats de progrès". Les surfaces calculées correspondent à des terres "de bonne qualité, éventuellement labourables, en partie arrosables (dans la proportion d'au moins 1/3)". Les statistiques officielles, au contraire, retiennent en plus les landes et parcours, qui constituent de 25 à 50 % de la S.A.U.

Dans l'état actuel des choses, 70 % des exploitations d'élevage bovin ou ovin n'atteignent pas le minimum de 20 ha qui permet le Produit Brut Redressé. Mais :

1°) L'âge moyen très élevé des chefs d'exploitation (19 % au-dessus de 65 ans, 50 % au-dessus de 55 ans) fait prévoir pour les prochaines années des facilités d'agrandissement pour les exploitations "jeunes". Il s'agit de 2 176 exploitants de moins de 55 ans et disposant de moins de 20 ha; là-dessus, 650 environ ayant de 40 à 55 ans et pas de descendants directs, restent en fait pour le département 1 500 exploitants, qui devraient recevoir les encouragements maximums.

(Documentation du Centre de Comptabilité et d'Economie Rurale des Hautes Alpes, à Gap ; début 1971).

Voici les surfaces calculées pour obtenir un Produit Brut Redressé de 55.000 fr.:

(P.B.R. = P.B. - (achats d'animaux, d'alimentation, de semences)

	Bon niveau moyen		Surface néces- saire	Niveau élevé		Surface nécessaire
	<u>P.B. Redressé</u> par ani- mal	par ha.		<u>P.B. Redressé</u> Par ani- mal	Par ha.	
1°) Elevage bovin laitier (sans élevage jeune)	I 670	I 703	32,30 ha 33 vaches	I 675	2 850	19,30 ha 33 vaches
2°) Elevage de génis- ses (veaux achetés)	I 370	I 726	31,80 ha 40 génisses	I 375	3 025	18,10 ha 40 génisses
3°) Elevage ovin (croisement indus- triel, agnelles ache- tées)	I 69	I 690	32,50 ha 325 brebis	205	2 398	22,90 ha 275 brebis
4°) Céréales (1/2 cé- réales, 1/2 foin vendu)		I 396	39,40 ha	I 845		29,80 ha
5°) Production frui- tière (pommes, poires)		I 5 000	3,60 ha (en produc- tion)	20 000		2,75 ha
6°) Maraîchage (fraises)		I 4 500	3,80 ha	I 8 500		3,00 ha
7°) Porcs gras nour- ris sur l'exploit- ation	I 80	I 926	28,50 ha (164 porcs par an)	I 80	2.533	21,70 ha 147 porcs par an

Ces calculs prouvent, une fois de plus, l'importance évidente de l'augmentation des rendements, donc du progrès agricole. Mais ils montrent aussi qu'avec des surfaces plus grandes on peut atteindre une rentabilité acceptable. Or en montagne et surtout en haute montagne, il peut être plus facile de jouer sur l'accroissement des surfaces que sur l'élévation des rendements, la mécanisation permettant à 1 U T H de mettre en valeur des surfaces relativement grandes.

B.3- Essai de détermination du revenu agricole des cantons de haute montagne (Département des Alpes de Provence).

Il s'agit d'un type d'étude tout différent, englobant toutes les exploitations d'une petite région, visant à une description de la situation actuelle plutôt qu'à une recherche des conditions de rentabilité. Les calculs reposent sur la Statistique agricole officielle : surfaces, effectifs, rendements moyens

sur plusieurs années ; ils ont été faits par la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence (Digne) avec le concours de spécialistes pour les élevages bovin et ovin (Juin 1970). Voici en exemple le compte de la vallée de l'Ubaye, partie la plus élevée du département.

Compte d'Exploitation Global de la Vallée de l'Ubaye
(3 cantons, 300 exploitations)

P r o d u i t s	
1°) Locations d'alpages (100 000 brebis à 10 fr., 700 bovins à 100 fr), 22 % allant aux particuliers soit 237.000
2°) Ovins ————— 14 092 agneaux de 100 jours x 180 fr ..	2.536.560
2 000 brebis de réforme à 100 fr	200.000
laine 2 kG à 2,20 par tête	77.404
3°) Bovins : 19.553 hl lait à 50 fr	977.650
405 veaux à 500 fr	202.500
200 bêtes de boucherie à 1 800 fr	360.000
200 vaches de réforme à 1 500 fr	300.000
Total produits animaux et locations alpages	5.531.514
Autoconsommation par chaque exploitant	1.000
<hr/>	
Actif net fermier (Bâtiments, matériel, stocks, semences en terre, Fonds de roulement, emprunts	8.880.800

C h a r g e s			
	Réelles	Calculées	Totales
1°) Approvisionnements	919.638		919.638
2°) Main d'oeuvre	306.900	5.676.575	5.983.475
3°) Fermages	580.000	250.000	830.000
4°) Frais financiers	320.960	444.040	765.000
5°) Amortissements	641.000		641.000
6°) Autres (Impôts, entretien, Assurances, Electricité, vétérinaire, correspondance, transports)	1.333.000		1.333.000
Total des charges	4.101.498	6.370.615	10.472.113
<hr/>			
Revenu agricole : 5.531.514 - 4.101.498 =	<u>1.430.016</u>		
par exploitation : 1.430.016 : 300 =	4.766		
+ autoconsommation	<u>1.000</u>		
	5.766		
Revenu net : + 1.430.016 - 6.370.615 =	-5.940.599		
soit par exploitation	-16.500		

Cette comptabilité exhaustive appelle les commentaires suivants:

1°) Il s'agit de toutes les exploitations y compris les plus marginales, encore nombreuses en haute montagne et qui contribuent à abaisser les rendements.

2°) Malgré cela, le bilan agricole est nettement positif : 5.776 fr. en moyenne par exploitation.

3°) Le résultat comptable négatif provient des charges calculées, c'est-à-dire:

- du prix de la main d'oeuvre familiale, évalué de façon forfaitaire:

2 U T H x 9 000 fr X 300 exploitations = 5.400.000 (sur 6.370.615)

+ prime de direction de 5 % = 276.575

- de considérations financières :

valeur locative 250.000

Intérêt de l'actif agricole 444.040
(5 % de 8.880.800)

Du point de vue comptable, la méthode est inattaquable; elle a l'intérêt d'évaluer le travail familial et le manque à gagner que représente l'immobilisation d'un gros capital de bâtiments, de machines, d'emprunts. Du point de vue de l'économie pure, une telle agriculture paraît indéfendable.

Il serait peu raisonnable, croyons-nous, de poser le problème seulement de cette façon. Ce que demandent les paysans de montagne, c'est moins une rémunération exacte de leur travail et de leur capital, ou revenu net, qu'un revenu agricole (différence entre les recettes et les dépenses) qui leur permette de vivre de façon décente en élevant une famille et en faisant les améliorations les plus utiles. Or, même dans le cas difficile de l'Ubaye et compte-tenu des plus mauvaises exploitations, ce revenu dépasse 5.000 fr par unité, ce qui n'est certes pas suffisant mais prouve qu'une politique de modernisation (agrandissement des exploitations, amélioration des rendements) n'est nullement utopique.

Il faut d'autre part tenir compte du fait que l'Ubaye correspond à la haute montagne, la plus défavorisée à la fois pour la nature, par le retard plus grand de l'évolution technique, par une émigration particulièrement grave vers le Mexique. Dans des conditions moins défavorables, les mêmes calculs aboutissent à des déficits comptables moins forts.

Canton de Soyne-les-Alpes	- 11.600 fr par exploitation
Canton d'Allos	- 10.000 " "
Canton de Colmars	- 13.900 " "
Canton de Saint-André-les-Alpes	- 8.600 " "

Cette amélioration s'explique à la fois par :

- des rendements plus élevés : 1,1 à 1,2 agneau / an par brebis au lieu de 1; 2 500 ou 3 000 l. de lait / vache / an au lieu de 2 300.
- des travailleurs moins nombreux : 1,7 U T H à Allos, 1,5 à Saint-André (au lieu de 2 pour l'Ubaye). Quand on calcule les salaires des exploitants, toute diminution de leur nombre prend une grande importance.

Le problème de la rentabilité agricole en montagne, complexe et variable, oblige donc à distinguer ce qui relève de la nature et ce qui relève des hommes.

- Les causes de moindre rentabilité.

Certains ont été évoqués plus haut, mais il est nécessaire, dût-on se répéter, de tout regrouper ici.

a) Causes naturelles.

Pour qui connaît la montagne elles sont évidentes, même si l'on manque en général de données chiffrées :

- climat. Il s'agit surtout de la température, qui décroît de 0°5 par 100 m. en moyenne; il faut donc parler de l'altitude à propos du climat. L'eau ne manque pas; elle est parfois trop abondante, ou peut être fournie par l'irri-

gation (Sources, fonte des glaciers en été), sauf dans le cas des moyennes montagnes sèches des Alpes du Sud. La diminution de température signifie un moindre apport calorifique, un enneigement plus abondant et plus long, une croissance moins rapide des plantes (moindre rendement des cultures et des herbages), un moins grand nombre de plantes utilisables (disparition du froment, de la vigne, des arbres fruitiers); elle provoque un appauvrissement certain sur le plan quantitatif. Si l'on ajoute les effets fréquents des péjorations climatiques accidentelles (gelées), plus fréquentes en montagne qu'en plaine (sauf sécheresses), qui provoquent de fortes différences d'une année à l'autre, le sort des montagnards paraît difficile. Quelques chiffres fixeront des ordres de grandeur : 4 à 5 000 U.F./ha en plaine, 2 000 à 2 500 vers 1 000/1 500 m, quelques centaines au-dessus de 2 000 m.

Cet appauvrissement quantitatif est en partie compensé par une amélioration qualitative depuis longtemps reconnue (qualité des fromages d'alpage, goût du bétail pour le foin d'altitude) et qui a été confirmée par des analyses très précises, effectuées sur des récoltes de foin de 1963, 1964, 1965 pour le compte du CERAFER de Grenoble. Ces analyses ont révélé pour les foins de montagne comparés à ceux de plaine :

- une diminution de la teneur en Cellulose;
- une augmentation sensible de la teneur en U F et en Matière Azotée Digestible (M A D); la première augmentant, de 600 à 1 600 m., de 8 à 17 %, la seconde de 10 à 32 %.

Ces changements, d'après le peu d'études que l'on possède, s'expliquent eux-mêmes par des traits du climat montagnard (basses températures nocturnes, écarts de température, rayonnement solaire intense, air sec) qui provoquent notamment :

- la réduction des tiges
- l'épaississement des tissus
- l'appauvrissement en cellulose (qui rend les graminées plus appétissantes)
- une teneur en glucides solubles trois fois plus forte
- une teneur double en acides organiques (citrique et malique)

La conviction selon laquelle l'herbe de montagne possède des qualités particulières est donc confirmée par des analyses scientifiques; il serait très intéressant de poursuivre ces analyses sur les produits de l'élevage, lait,

beurre, fromage, viande. Il est en tout cas démontré que l'idée de conférer aux produits de l'élevage montagnard un label de qualité relève non du folklore mais d'un réalisme sain.

Il en va de même pour la plante la mieux adaptée à l'altitude par ses origines, la pomme de terre : les récoltes de montagne sont les plus savoureuses. Les fruits montagnards, pommes en particulier, ont meilleur goût, se conservent mieux et n'exigent pas de traitements pesticides.

Il est enfin de notre devoir d'attirer l'attention sur un domaine pour le moment complètement négligé : les possibilités de nouvelles cultures ou de nouveaux élevages en haute montagne, pour profiter des propriétés particulières de ce milieu bio-climatique. On connaît les cultures de fraises du Valais, avec leurs fruits d'arrière-saison. Nous voudrions surtout rappeler, bien qu'elle soit en Italie, les premiers résultats de la Station Expérimentale Alpine du Sauze d'Oulx, situés à 1865 m, avec des terrains échelonnés de 1700 à 2000 m. Elle a cultivé avec grand succès 15 espèces de légumes donnant des produits tardifs très appréciés (petits pois, carottes, choux, choux-fleurs, salades). Le seigle donne de 35 à 40 qx/ha dans les bonnes années, le blé de printemps pousse très vigoureux en 120-150 j. (35-40 qx/ha), les orges et avoines produisent de 35 à 40/qx/ha. L'élevage des volailles donne, après acclimatation, d'excellents résultats; les lapins de toutes races vivent très bien au grand air même en hiver. Il faut le redire avec force : victime de l'avance technique et économique prise par les plaines, condamnée avant d'avoir été entendue, la montagne a été jusqu'à présent négligée; son exploitation rationnelle, sur le plan biologique, n'a pas encore commencé.

Les problèmes de l'hivernage, qui découlent du climat, compliquent fortement la vie montagnarde. Il faut d'abord penser au déneigement des routes et chemins. Si les routes nationales et départementales, gérées par des collectivités puissantes, profitent de moyens de déneigement d'une remarquable efficacité, il n'en va pas de même des dessertes rurales. Dès que le nombre des habitants devient trop faible pour assurer ce service de première nécessité, l'isolement par la neige est une cause supplémentaire d'émigration. Les sports d'hiver ont le grand avantage de rompre cet isolement.

Mais il faut penser aussi à la longue stabulation hivernale du bétail, stabulation qui exige de la part des montagnards un travail très long. Dans

los étables de Saint-Véran (Quoyras, Hautes Alpes), renformant de 8 à 9 U G B, une étude de l'INERM (M. Guimet) a compté de 130 à 170 heures de travail par U G B pour 200 j. de stabulation, alors que dans une étable de plaine de dimension comparable le Laboratoire d'Economie Ruralo de Grignon arrive au chiffre de 95 heures par U G B pour l'hiver.

La dureté et la durée de l'hivernage obligent à construire des bâtiments vastes (fourrages), solides (neige), protégés contre le froid; il est impossible d'utiliser comme en plaine des bâtiments légers et peu coûteux. Or ces constructions on dur, grevées par les frais de transport, coûtent de 25 à 40 % plus cher qu'en plaine.

- Altitude, déclivité, communications et transports, possibilités de motorisation.

Dans les parties hautes des montagnes, il faut toujours se souvenir que l'altitude est un facteur constant d'aggravation :

- pour le climat (refroidissement, enneigement, diminution de la saison végétative, augmentation de l'hivernage).
- pour les pentes, les distances, les transports.
- pour les coûts économiques (achats, ventes, ramassages); on Quoyras, le ramassage du lait est majoré en moyenne de 10,8 centimes par litre.
- donc pour la rentabilité de l'agriculture. Les études fondées sur la documentation de Centres de Gestion (Alpes, Massif Central) aboutissent à la conclusion qu'en haute montagne l'exploitation d'une vache laitière subit une perte de l'ordre de 300 à 320 francs par an. Ce handicap montagnard augmente avec l'altitude d'une façon^{si} régulière qu'en Suisse on a pu proposer que le soutien accordé aux agriculteurs soit majoré de 10 % par tranche d'altitude de 250m. Une politique de la montagne doit donc prévoir une modulation des mesures selon les zones d'altitude pour corriger les charges d'origine naturelle.

Les pentes constituent pour la rentabilité des exploitations un obstacle évident et d'autant plus grand qu'elles sont plus fortes, c'est-à-dire que l'on passe de la moyenne à la haute montagne, avec ses très longs versants façonnés par les glaciers (profil raide des vallées glaciaires) et les fonds de vallée souvent étroit. C'est ce que montrent les chiffres suivants :

Répartition de la S A U selon la pente (Département des Hautes Alpes)

	Pente faible	Pente moyenne	Pente forte	Inconnue
1°) Moyenne Montagne				
Champsaur	75,5 %	17,2 %	4,5 %	2,8 %
Dévoluy	73,1 %	20,3 %	6,6 %	-
2°) Haute Montagne				
Briançonnais	33,9 %	21,2 %	10,8 %	34,1 %
Quoyras	25,5 %	39,6 %	11,8 %	23,1 %

En même temps que les déclivités augmentent, le terroir se disperse et les distances des parcelles au centre d'exploitation augmentent. Voici des chiffres indicatifs pour les mêmes régions :

Distance des parcelles au centre de l'exploitation, en % :

	-300m	300-1200	1200-2200	2200-2700	2700-4800	+ 4800
1°) Moyenne montagne						
Champsaur	21,6	54	17,2	1,9	4,6	0,7
Dévoluy	11,3	48,3	24	4,8	10,9	
2°) Haute montagne						
Briançonnais	10,7	32,2	14,9	1,2	4,1	36,9
Quoyras	9,1	34,4	15,8	5,4	9,5	25,8

La déclivité rend donc les travaux agricoles plus difficiles, plus longs et contribue par là même à diminuer leur rentabilité, surtout en haute montagne. C'est aussi là que certains obstacles ou certains phénomènes, se révèlent plus fréquents, plus contraignants ou plus dangereux : barres rocheuses, gorges, éboulements, avalanches, érosions par les eaux courantes, engravements à l'occasion de crues. Ce durcissement du milieu de la haute montagne ne l'a pourtant pas empêché d'être habitée aussi bien que la moyenne montagne;

il est aujourd'hui en partie corrigé par les infrastructures routières que l'on a créées pour les grandes stations et par les moyens de transport modernes.

Avec le développement de l'automobile et des véhicules spéciaux (Jeep), il s'agit en effet d'un problème de chemins, y compris pour les alpages. La route sauvera la montagne : chaque fois qu'on ouvre un chemin, on constate un regain d'activité, une plus-value des bois et des alpages.

L'ouverture de nouvelles routes n'est plus, comme ce fut souvent le cas avant 1940, une incitation au départ (possibilité de déménager), mais une raison de rester et d'espérer : la vulgarisation de l'automobile, conjuguée avec une évolution des idées dont nous reparlerons, expliquent ce profond changement. Il faut donc inscrire la multiplication et l'entretien des chemins carrossables au nombre des mesures les plus propres à aider l'agriculture de montagne. Des mesures secondaires -détaxe des carburants, indemnités proportionnelles à l'éloignement- complèteraient avec efficacité cette politique des communications.

Les possibilités de motorisation sont, on l'a dit plus haut, réduites par les pentes mais pas du tout supprimées. À partir du moment où la baisse de la population et le système économique permettent d'abandonner les pentes les plus fortes et de diminuer les labours, l'influence négative de la pente perd de son importance et d'ailleurs les statistiques montrent que la montagne, au sens large, est déjà bien entrée dans la voie de la motorisation : l'ensemble de la zone française de montagne comptait, en 1967, plus de 81.000 tracteurs, soit 48,8 pour 100 exploitations, la moyenne nationale étant de 70. Son infériorité relative s'expliquait autant par une taille trop petite des exploitations et une moindre étendue des labours que par les difficultés du terroir. Il faut ajouter que les statistiques ne tiennent pas compte de certains aspects de la motorisation ou de la mécanisation propres à la montagne, tels que les transports par câble et surtout les motofaucheuses, dont certains se transforment en petits engins de transport. Malgré ses pentes, la montagne est donc en partie motorisée et mécanisée : sans cela, elle serait vide.

Mais cette motorisation coûte plus cher qu'en plaine, pour trois raisons :
- usure plus rapide à cause des pentes et des inégalités du sol, ce qui oblige à calculer l'amortissement sur une durée plus courte, avec une charge annuelle plus forte.

- obligation d'importer de l'étranger des matériels qui n'existent pas en France et paient des droits élevés.

-coût des dépannages, le réparateur étant éloignés.

Les conditions économiques de la motocrisation ajoutent donc leur poids à celui des conditions techniques; on voit les causes humaines aggraver, comme toujours, les causes naturelles.

b) Causas humains.

Il y a peu à dire sur les formes d'exploitation des terres : dans les Alpes françaises, il s'agit à peu près partout et depuis très longtemps de la propriété individuelle. Le fermage ou le métayage n'interviennent que pour des terres prises en location en plus de la propriété, cas d'ailleurs de plus en plus fréquent mais qui ne modifie pas la prépondérance de la propriété directe. Bonne en elle-même, la propriété directe est pourtant à l'origine de deux inconvénients fort gênants: le morcellement des terres et la propriété foraine. Le morcellement est issu de nombreux partages successoraux, chacun voulant sa part de chaque catégorie de terres ; lorsqu'il est allé jusqu'à l'émiettement, il paralyse toute modernisation. La propriété foraine a une double origine : la conservation de leurs biens patrimoniaux par les émigrés dénitifs; l'achat de résidences secondaires par des citadins. Même dans une région éloignée des grandes villes comme l'ensemble Haut-Bochaine - Dévoluy (département des Hautes Alpes surtout), la propriété foraine dépasse 15 %, dont 12 % de la S A U.

La propriété collective porte sur une bonne part des forêts et la presque totalité des alpages et c'est presque toujours une propriété communale. La première, très importante pour l'équilibre des finances communales, permet aux communes bien dotées de financer des équipements de toute sorte (y compris pour le tourisme) et d'assurer le déneigement. La seconde procure des revenus lorsque des alpages sont loués à des éleveurs forains, en particulier à des moutons transhumants, mais il s'agit de sommes beaucoup plus faibles que pour les coupes de bois.

L'activité forestière apparaît donc comme un complément, mais plus par ses revenus que par le travail qu'elle pourrait procurer. D'après des études monographiques, les montagnards participent de moins en moins au bûcheronnage, qui d'ailleurs réclame de plus en plus des équipes spécialisées, cons-

tituées par des immigrants. Il paraît donc difficile, dans les Alpes françaises, de compter sur le travail en forêt comme complément de l'agriculture: il n'attire pas les jeunes.

A ce propos apparaît un problème d'une certaine gravité. Une partie des forêts appartient à l'Etat, soit par confiscation de biens monastiques, soit par achat de terrains érodés qui ont été reboisés (Alpes du Sud). Cette propriété domaniale vient en déduction du patrimoine montagnard; c'est regrettable et même contestable : pourquoi l'Etat s'est-il attribué les forêts monastiques au lieu de les transmettre aux communautés locales ? Parmi les modalités d'une aide aux montagnards on pourrait donc faire figurer une participation des communes aux revenus des forêts domaniales, comme elles participent, par des redevances d'EDF, à l'exploitation de leurs eaux motrices.

Les types d'exploitation sont variés et leurs spécialisation aussi; il faut essayer de dénombrer les principaux de ces types :

- la polyculture traditionnelle, héritage de l'ancienne autarcie, n'a pas disparu; elle est encore pratiquée soit par les agriculteurs les plus âgés, qui ne seront pas remplacés par un membre de leur famille et qui vivent, soit dans des secteurs peu touchés par la vie moderne. Elle se caractérise par la persistance de cultures vivrières (blé, seigle, pommes de terre), par un élevage trop peu développé pour apporter des revenus suffisants (troupeaux trop petits), par des pratiques et un habitat qui ont peu changé. Elle se rencontre dans tous les secteurs montagnards, mais surtout la haute montagne, la plus isolée, la moins touchée par le progrès.

- Les exploitations orientées vers l'élevage constituent l'immense majorité. On doit d'abord mettre à part les élevages spécialisés :

- production de l'agneau gras dans les moyennes montagnes sèches du Sud, souvent sur d'assez vastes exploitations.

- production de bétail bovin de race pure en Moyenne Tarontaine (race tarine)

- production de fromages renommés comme le reblochon de la Haute Savoie, le beaufort de Savoie, le Comté.

Ce sont les élevages les mieux adaptés, les plus évolués, les plus productifs.

En dehors de ces spécialités, il s'agit de l'élevage de vaches laitières pour la vente du lait à des ramasseurs variés (industriels comme Nestlé de Gap, coopérative d'envergure comme Dauphilait à Grenoble, exportateurs vers la côte Méditerranéenne, artisans laitiers de toute taille). Ce très vaste groupe comprend des exploitations de dimensions très diverses. Schématiquement, on peut distinguer les trop petites, qui survivent grâce à la rentrée régulière du prix du lait, qui ne calculent pas leur rentabilité, qui sont à la merci d'une interruption du ramassage, et les autres, qui ont une dimension suffisante. La limite entre les deux ne peut pas être tracée avec précision car il faut tenir compte dans chaque cas de la qualité de l'exploitation; disons, pour fixer les idées, que la limite inférieure paraît se situer à une trentaine d'U G B pour les exploitations n'occupant qu'un homme et une quarantaine pour celles qui possèdent deux hommes, ceux-ci pouvant se relayer pour accomplir à tour de rôle un travail aussi astreignant que la traite.

Ces types d'élevage laitiers possèdent une certaine souplesse, étant capables, selon les cours, de garder des élèves ou de faire de l'engraissement ou d'accroître le troupeau laitier.

- Les exploitations orientées vers l'agriculture mécanisée apparaissent dans les Alpes de Haute Provence, à la limite de la zone de montagne, sur de vastes étendues sèches, où l'on cultive le blé et le lavandin à grand renfort de machines; il ne s'agit plus d'une agriculture de montagne.

- Les exploitations de cultures spécialisées comprennent les vignobles des Hautes Alpes (département classé en entier dans la zone de montagne), la production de fenasse (grains de prairies naturelles, surtout en Champsaur), les vergers irrigués (pommes, poires) de la Moyenne Durance ou des vergers plus montagnards (Tarontaine). Toutes ces exploitations sont rentables sur de petites superficies, grâce à une production d'une qualité reconnue, qui mériterait un label.

Pour l'immense majorité des exploitations -il faut surtout mettre à part les zones de vergers-, l'agriculture de montagne repose donc sur l'élevage, ce que l'on a constaté plus haut à la lecture des statistiques sur la répartition de la S A U. On peut encore illustrer cette prépondérance de l'élevage par la part de la S F P (Surface Fourragère Principale) dans l'ensemble de la S A U :

Alpes du N.	96,4 %
Vosges	92
Jura	90,9
Pyrénées	87
Massif Central N.	83,1
" " S.	82,7
Alpes du S.	75,2

La différence entre Alpes du N et Alpes du S s'explique, on le sait, par les cultures irriguées (vergiers) et les cultures sèches (blé, lavandin) des Alpes du S.

Si l'orientation vers l'élevage est partout prépondérante, si les Alpes du N possèdent plus de bovins et les Alpes du S plus d'ovins, il faut encore préciser davantage. Pour les bovins, l'orientation vers la production du lait est attestée par l'écrasante proportion des vaches laitières : 99 % du troupeau dans les Alpes du N, 98 % dans les Alpes du S. Ces chiffres sont pourtant un peu forts : le troupeau recensé en 1967 l'a été début octobre, à une époque où les bêtes à l'engrais avaient disparu, la descente des alpages étant faite depuis la mi-septembre. Une autre réserve s'impose pour les ovins : le recensement de 1967 ne compte que les brebis-mères, ce qui n'est pas gênant pour les régions spécialisées dans la production du lait de brebis (Sud du Massif Central, Pyrénées, Corse), mais l'est davantage pour les Alpes du Sud, dont l'élevage d'agneaux gras n'apparaît pas dans les statistiques. On approfondira davantage ces questions de cheptel en étudiant la taille des exploitations.

La taille des exploitations constitue en effet une pierre d'achoppement pour la rénovation agricole proprement dite : la rentabilité serait meilleure sur de plus grandes exploitations. Les statistiques sont sur ce point très abondantes.

Il y avait en 1967 (Enquête Communautaire), dans la zone de montagne française, 166.506 exploitations ainsi réparties :

Massif Central Nord	63.078	37,9 %
Massif Central Sud	36.589	22
Alpes du Nord	20.161	12,1
Alpes du Sud	16.463	9,9
Pyrénées	13.168	7,9
Jura	9.764	5,9
Vosges	4.409	2,6
Corse	2.874	1,7

Çà donnait par massif une surface moyenne S A U pour chaque exploitation d'étendue très différente :

Vosges	7 ha
Pyrénées	9,5 ha
Alpes du Nord	9,8 "
Massif Central Nord	17,2 "
Jura	21,1 "
Alpes du Sud	21,3 "
Massif Central Sud	22 "

Ces chiffres ne sont pas exactement comparables car, dans les Alpes et les Pyrénées, les pâtures élevées (alpages) ne figurent pas avec les exploitations, étant propriétés communales, tandis qu'elles sont privées et donc incluses pour le Massif Central et le Jura. Ils donnent pourtant des ordres de grandeur acceptables et un classement des massifs. On va, pour les Alpes du N et du S, approfondir ce problème de la taille des exploitations.

Les statistiques du Ministère de l'Agriculture permettent en effet une double analyse, selon le nombre et selon la surface totale de chaque taille d'exploitation :

Nombre d'exploitations selon leur taille (en S A U)

	- 1 ha	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	+ 100 ha	Totaux
Alpes du N.	182	1.582	5.625	6.563	4.276	1.681	185	67	20.161
%	0,9	7,9	27,9	32,6	21,2	8,3	0,9	0,3	
Alpes du S.	1.017	1.105	2.398	2.803	4.039	3.713	1.002	386	16.463
%	6,2	6,7	14,6	17	24,5	22,6	6,1	2,3	
Ensemble Montagne	5.955	8.093	23.958	37.113	48.165	35.362	6.064	1.796	166.506
%	3,6	4,9	14,4	22,3	28,9	21,2	3,6	1,1	
France	112.700	127.600	247.400	307.500	413.300	372.100	85.100	24.200	1.689.900
%	6,7	7,6	14,6	18,2	24,5	22	5,0	1,4	

Surfaces selon la taille des exploitations (en S A U)

	-1 ha	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	+ 100 ha	Totaux
Alpes du N.	111	2.371	19.220	46.548	58.920	47.957	11.924	9.820	196.871
%	0,1	1,2	9,8	23,6	29,9	24,3	6,1	5,0	
Alpes du S.	510	1.568	7.978	20.339	58.182	111.671	67.175	83.558	350.981
%	0,1	0,5	2,3	5,8	16,6	31,8	19,1	23,8	
Ensemble Montagne	2.924	11.744	82.426	272.966	689.681	1.044.549	403.849	322.380	2.830.519
%	0,1	0,4	2,9	9,6	24,4	36,9	14,3	11,4	
France	62.012	183.390	832.146	2.262.557	5.965.182	11.270.620	5.663.592	3.862.602	30.102.101
%	0,2	0,6	2,8	7,5	19,8	37,5	18,8	12,8	

Taille moyenne des exploitations selon les massifs (ha.):

	-1ha	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50-100 ha	+ 100h	Totaux
Alpes du N.	0,6	1,5	3,4	7,1	13,8	28,5	64,5	146,6	9,8
Alpes du S.	0,5	1,4	3,3	7,3	14,4	30,1	67,0	216,5	21,3
Ensemble Montagne	0,5	1,5	3,4	7,4	14,3	29,5	66,6	179,5	17,0
France	0,6	1,4	3,4	7,4	14,4	30,3	66,6	159,6	17,8

On observe entre Alpes du N et du S une opposition qui ne doit rien au problème des alpages collectifs, communs aux unes et aux autres. Elle s'explique en partie par l'existence dans les Alpes du Sud de vastes landes appropriées, mais plus encore par un dépeuplement, plus ancien et plus poussé, qui a permis un regroupement plus accentué. Car l'évolution vers l'agrandissement des exploitations, partout on marche, est allée plus loin dans les Alpes du Sud, aidée d'ailleurs par la spéculation prépondérante, la production de l'agneau gras, qui exige d'assez grandes surfaces pour le parcours des brebis.

Cette question de la taille des exploitations est particulièrement importante en montagne, où les conditions naturelles interdisent toujours des rendements à l'ha. comparables à ceux des plaines : la montagne ne peut pas se sauver par l'agriculture intensive, mais par une agriculture de type à la fois extensif et moderne, c'est-à-dire avec des exploitations relativement grandes et bien organisées. C'est ce que montre une étude de l'Institut National d'Etudes Rurales Montagnardes (n°24, avril 1966), à partir de statistiques sur le produit brut établies pour les départements du Sud-Est de la France. Si l'on calcule pour chaque département le Pb/ha de Surface Agricole Totale, on obtient le classement suivant :

1- Haute Savoie, 966 fr; 2-Isère, 938 fr; 3- Drôme, 918 fr.; 4- Hautes Alpes, 743 fr; 5 - Savoie, 613 fr.; 6- Basses Alpes, 527 fr.

Mais si, en fonction de l'étendue moyenne des exploitations dans chaque département, on calcule le Pb moyen par exploitation, donc ce que recueille en moyenne une famille d'exploitants, on aboutit à un classement tout différent:

1°.. Basses Alpes, 18.134 fr.; 2° Drôme, 16.009 fr.; 3° Isère, 13.319 fr
4° Hautes Alpes, 12.125 fr.; 5° Haute Savoie, 9505 fr.; 6° Savoie, 6 099 fr.

Avec une dimension 3,4 fois plus grande (34,02 ha contre 9,95), l'exploitation moyenne des Basses Alpes rapporte donc 3,4 fois plus sans perdre son caractère familial, grâce à la mécanisation et à la spécialisation dans l'agneau gras. Une conclusion paraît s'imposer : en montagne, pour augmenter le revenu des agriculteurs, il faudrait augmenter la taille de leurs exploitations car beaucoup de celles-ci sont trop petites. Il faut pourtant corriger ce que cette conclusion pourrait avoir d'excessif. Une plus grande surface n'est pas une panacée; elle produit un bon effet à condition qu'au changement

de dimension corresponde un effort de rationalisation, qu'en particulier la charge d'un machinisme accru et une plus grande consommation d'engrais ne viennent pas annuler le bénéfice potentiel de l'extension. Une agriculture moderne de type extensif suppose donc, comme l'agriculture intensive, la meilleure utilisation possible des moyens mis en oeuvre.

Sur le plan pratique, cela signifie qu'il faut en même temps augmenter la surface des exploitations et initier les exploitants au respect des principes essentiels de l'économie, donc développer l'encadrement technique. dont l'insuffisance explique en partie le retard montagnard.

Aux problèmes fonciers déjà évoqués s'ajoute la question épineuse mais très importante du remembrement, dont il est superflu d'exposer les avantages comme les difficultés, mais qui pourrait devenir une mesure très efficace en associant remembrement et aménagement, comme cela a été fait dans trois communes du département des Hautes Alpes (Coillac, Prunières, St. Michel de Chaillol). Dans les trois cas le remembrement a porté non seulement sur les terres agricoles, mais aussi sur les terrains à bâtir, ce qui a permis de créer des lots destinés aux constructions touristiques en milieu rural (donc d'au moins 3.000 m²) et attribués soit aux particuliers (Coillac, Prunières), soit à la commune (St. Michel de Chaillol), les propriétaires particuliers recevant des compensations qui les satisfont. Il en est résulté des rentrées d'argent considérables à la suite des ventes de lots touristiques (en moyenne 60.000 fr par exploitation à Prunières), ce qui a provoqué de gros investissements agricoles (tracteurs, machines).

Il faut d'autre part souligner le caractère à la fois habile et humain de la méthode employée. Au lieu de commencer par la déclaration d'utilité publique, qui traumatise, l'Administration a procédé, de concert avec le Maire et la Commission communale, à un zonage officieux, qui a ensuite été accepté par les intéressés; alors seulement la publication du schéma directeur et du Plan d'Occupation des sols est venue donner une consécration juridique. Cette démarche progressive, qui consacre le remembrement et la planification lorsqu'ils sont faits, est sans aucun doute la meilleure. Les exemples réalisés prouvent qu'on peut obtenir l'accord des montagnards.

Le problème des transhumances se pose d'une nouvelle façon. Les transhumances traditionnelles -montée estivale de troupeaux forains, surtout d'ovins provençaux; descente hivernale de quelques troupeaux montagnards-, qui obéissent aux impératifs du climat, continuent d'exister ; la pâture par les transhumants constitue la seule utilisation actuellement possible d'alpages dont des collectivités montagnardes très réduites n'ont plus l'emploi.

Mais on peut concevoir un nouveau type de transhumance, qui demeurerait à l'intérieur des Alpes. Si la haute montagne purement agricole continue de se dépeupler, le moment viendra où l'isolement sera insupportable car il n'y aura plus d'école, plus de vie sociale. La solution ne serait-elle pas de caser ces agriculteurs dans la moyenne montagne la plus proche, où ils trouveraient la possibilité de nourrir leur bétail pendant l'hiver, d'où ils viendraient l'été exploiter leurs alpages ? Cette association de la moyenne et de la haute montagne, intellectuellement très satisfaisante, suppose une étude préalable des encouragements, mais elle ne paraît pas utopique. Elle permettrait de poursuivre l'exploitation de la plus grande richesse montagnarde, celle des alpages, en corrigeant ce qui a d'anti-économique l'installation d'agriculteurs permanents à trop haute altitude. Si le tourisme empêche le groupe social de se réduire trop, le problème ne se pose plus, du moins dans la mesure où ce tourisme, comme cela arrive pour les grandes stations, ne détruit pas toute vie agricole.

Les possibilités de coopération existent et peuvent jouer un grand rôle en matière d'élevage pour mettre fin à l'esclavage de la traite bi-quotidienne qui enchaîne le petit exploitant à son bétail 365 jours par an. Il existe deux types d'étables communes :

1°) L'étable communautaire, pour toute une commune, rassemble le bétail de tous les petits propriétaires, qui peuvent être nombreux; elle reconstitue, dans une certaine mesure, le troupeau commun formé en été sur les alpages dits de "grande montagne". C'est la formule qui économise le plus de main d'oeuvre, mais c'est aussi la plus difficile à réaliser à cause du grand nombre des coopérants. On peut citer la commune de Bonneval-sur-Arc (Savoie), grâce à l'action personnelle de son maire; l'étable appartient à la commune.

2°) L'étable collective résulte d'une association entre un petit nombre d'éleveurs moyens se connaissant bien. Elle leur permet à la fois d'obtenir quelques loisirs et d'accéder à une unité d'exploitation dépassant largement le seuil inférieur de la rentabilité; c'est donc aussi une bonne formule, l'étable appartenant aux associés. Des exemples existent aux environs de Grenoble.

L'analyse des différents facteurs de rentabilité aboutit à la conclusion qu'un élevage bovin ou ovin et quelques cultures particulières peuvent être rentables en montagne à condition pour tous d'atteindre une bonne qualité et d'utiliser convenablement toutes les ressources de la montagne, y compris les alpages.

Le problème des alpages mérite l'attention car ces pâturages propres à la haute montagne représentent une richesse dont souvent on méconnaît la valeur parce que, se trouvant à haute altitude et n'étant le plus souvent accessibles qu'à pied, ils ne frappent pas la vue comme des champs ou des vergers traversés par les grandes routes. Ceux des Alpes sont particulièrement bien connus grâce à une enquête systématique de l'ancienne Administration des Eaux et Forêts.

On est d'abord frappé par leur étendue : environ 2 900 km² dans les Alpes du N et 3 900 dans les Alpes du S ; les plus vastes se trouvent dans la haute montagne interne, surtout quand elle est schisteuse (schistes lustrés, schistes houillers, flysch). Il s'agit uniquement des alpages qui étaient utilisés lors de l'enquête (1950). On a plus haut évoqué les qualités particulières de ces herbages si appréciés des bovins et des ovins. Si leur exploitation ne dure guère que trois mois par an, ils offrent pendant ce temps

une nourriture gratuite autant que riche et savoureuse. Au terme de l'enquête que nous évoquons, une estimation sur le revenu annuel de l'ensemble de ces alpages des Alpes françaises arrivait au chiffre de 3 milliards de l'époque, autant que l'exploitation des forêts.

Il s'agit donc d'une richesse naturelle, mais une richesse dont l'exploitation se heurte aujourd'hui à une série de difficultés :

- manque de main d'oeuvre estivale à cause du dépeuplement^{ot}/de la désaffection pour la vie solitaire des bergers.

- équipement en bâtiments souvent vétuste et sommaire;

- problème des voies d'accès pour le ravitaillement et surtout pour le lait, qu'il est nécessaire de descendre vers les laiteries pour assurer leur marche continue ; des routes pastorales, des câbles à lait, des tuyaux de plastique (pipo-lait) fournissent des solutions plus ou moins coûteuses. Quand on construit des routes pastorales, les alpages reprennent.

Plutôt que de traiter de front ces difficultés, on préfère souvent biaiser en ouvrant d'anciennes montagnes à lait aux moutons transhumants, aux jeunes bovins, aux bêtes à l'engrais. Nous attirons l'attention sur une situation qui s'aggrave, les alpages non ou mal pâturés étant envahis par des arbustes parasites (rhododendrons, aulnes); on est en train de laisser se dégrader une des plus belles richesses montagnardes et il faudrait encourager tout spécialement les montagnards qui continuent à bien traiter leurs alpages.

On évoquera plus loin, à propos du tourisme, les méfaits qui résultent de la construction de stations de sports d'hiver au niveau et au milieu des alpages. Si la pratique du ski ne gêne en rien la vie pastorale, l'apparition de villes de béton là où n'existaient que quelques chalots d'alpage sonne le glas de l'élevage. Dans le même sens, l'édification de certains barrages hydro-électriques, faisant disparaître une tranche de cet édifice fondé sur un équilibre en hauteur, apporte une perturbation irrémédiable (barrage de Roselond, Beaufortin)

Le problème de la qualité des produits montagnards. A différentes reprises il a été fait allusion à une qualité particulière des produits montagnards, qui compenserait dans une certaine mesure une moindre production quantitative. Il s'agit d'un domaine délicat par définition, puisqu'on fait appel au goût des consommateurs, et pour lequel on manque de données scientifiques. On peut néanmoins énumérer quelques caractères acceptés par tous ceux qui connaissent la montagne et ses produits :

- un état sanitaire excellent, que l'on vérifie par la bonne conservation des fruits ou des pommes de terre et qui, sans aucun doute, tient à des particularités spécifiques du climat de montagne. N'est-il pas remarquable aussi que la plupart des plantes médicinales tempérées sont cueillies, parfois cultivées, en montagne ?

- un goût exceptionnel, soit pour les fruits, soit pour d'authentiques fromages de haute montagne comme le reblochon fermier et le gruyère (ou beaufort) d'alpage ; il suffit d'avoir consommé ces produits pour être intimement convaincu du bien-fondé de ces jugements.

- un privilège qui devient de plus en plus rare, qui doit être de plus en plus apprécié : des produits qui n'ont pas été traités aux insecticides, qui n'ont pas été soumis à une atmosphère polluée, qui ont donc un caractère hautement hygiénique.

On est tenté d'objecter à cette démonstration que les montagnards, qui en principe consomment ces produits, ne vivent pas plus vieux et ne se portent pas mieux que les habitants des plaines, objection à laquelle on peut répondre que l'on a placé en montagne sanatoriums, préventoriums, lycées d'altitude, maisons d'enfants, ce qui prouve que le problème ne se pose pas de cette façon. Jusqu'à présent, sauf dans les stations les mieux équipées, les montagnards ont beaucoup moins profité que les citadins des progrès de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacopée. Ils mènent, les paysans surtout, une existence plus fatigante, plus usante, la relève de l'homme par la machine étant incomplète. Enfin, les montagnards détruisent les effets d'une nature très saine par un genre de vie qui l'hiver est malsain : vie renfermée dans des maisons sans air, sans lumière, mal chauffées, parfois encore en cohabitation avec le bétail ; désœuvrement qui aboutit au cabaret

avec une consommation d'alcool qui dépasse la mesure ; nourriture très mal équilibrée, à base de pomme de terre et de viande salée. Que deviendraient les gens des villes s'ils étaient soumis à pareil régime ? Il ne suffit pas que la montagne soit saine, il faut encore que ses habitants vivent sainement.

Ce qui précède n'est point un panégyrique de la montagne, dont moins que personne nous n'ignorons ni les duretés ni les handicaps, mais une tentative pour convaincre ceux qui ne sont point familiers avec elle qu'il ne faut pas la juger seulement en fonction du retard de son agriculture ou de la décadence de son peuplement. Nous la voyons au point le plus bas d'une phase descendante imposée par la concurrence impitoyable des plaines, ces plaines à qui sont allés beaucoup plus qu'à la montagne les soutiens coûteux. Car on aboutit à ce paradoxe que l'on a dépensé pour le fort beaucoup plus que pour le faible.

Le faible coût national de l'agriculture de montagne est en France chose évidente puisque, on l'indiquera avec plus de détail à la fin, les mesures spécifiques en faveur de la montagne ont commencé avec la récente création du Commissaire à la Rénovation Rurale en Montagne. Quand on songe à ce qui est fait, depuis très longtemps, pour les producteurs de blé, de betterave à sucre, de vin, de fruits sous des formes très diverses, il est évident que les montagnards, qui n'ont guère participé à cette politique de soutien que pour le prix du lait, ont été traités en parents pauvres,

Etant donné le faible effectif de ses paysans, l'agriculture de montagne, si l'on veut la soutenir de façon spécifique, coûtera bien moins cher que les agricultures de plaine. On peut la soutenir ou non mais on ne peut pas l'abandonner en disant qu'un soutien coûterait trop cher : ce serait une contro-vérité.

En réalité, il s'agit beaucoup plus d'un problème d'hommes que d'un problème d'argent.

C - Facteurs autres que la rentabilité économique qui interviennent dans les possibilités de maintien d'une activité agricole.

Quiconque possède quelque familiarité du monde agricole montagnard sait bien que "la montagne" est une abstraction, que la réalité se compose d'une foule de cas particuliers et que le ^{comportement} humain n'est pas la dernière des causes de diversité. Quand les hommes ont décidé de rester, ils ont su trouver des ressources; quand ils ont préféré partir, même les ressources les plus assurées ont disparu. Quand les montagnards sont restés nombreux, ils ont contraints les gouvernements à les soutenir; quand leur nombre a trop baissé, on les a abandonnés. Le nombre et le dynamisme des agriculteurs de montagne sont donc deux facteurs fondamentaux.

1. Problèmes de main d'oeuvre et des conditions de vie.

a) Les départs d'actifs agricoles.

Aucune étude d'ensemble ne permet de chiffrer ces départs, mais de nombreux travaux, plus ou moins étendus, apportent toute la lumière désirable sur un phénomène évident. On peut donc exposer les grandes lignes du phénomène :

- Dépoulement continu des communes agricoles de montagne depuis un maximum démographique qui se place en général au milieu du XIX^e siècle, quelquefois dans sa seconde moitié. Certaines communes ont disparu. Les chiffres de population rurale (moins de 2 000 h. agglomérés), donnent pour les Alpes une première approximation :

	1906	1962	1968
Alpes du Nord	321.000	193.000	160.000
Alpes du Sud	258.000	186.000	180.000

La diminution de la population agricole dépasse de beaucoup la diminution de la population rurale car, surtout depuis une vingtaine d'années, le tourisme, l'industrie, les phénomènes de banlieue interviennent dans nombre de communes ayant moins de 2.000 habitants agglomérés.

- Ce dépeuplement s'explique par l'émigration beaucoup plus que par le malthusianisme, celui-ci n'ayant guère agi que dans les moyennes montagnes sèches du Sud. L'émigration résulte de la convergence de deux actions : attractions extérieures (emplois secondaires et tertiaires de l'industrie et des villes, terres libres du Nouveau Monde), expulsions internes (remplacement du travail humain par les machines, passage de l'autarcie à l'économie de marchés, disparition des ressources complémentaires). Ce que l'on a appelé l'exode rural, souvent avec une nuance péjorative, a été surtout un reclassement de la population en fonction des évolutions économiques.

- Mais l'émigration agricole a provoqué de profonds déséquilibres démographiques : départs de jeunes, entraînant un vieillissement excessif, une baisse de natalité, une perte de dynamisme ; départs de filles plus que de garçons, tarissant la nuptialité et la natalité. Elle a opéré de façon anarchique, créant une sélection à rebours, compromettant l'avenir puisque les hommes ne trouvent pas à se marier. Voici un exemple de ce célibat masculin catastrophique : entre 20 et 50 ans, le célibat masculin atteint 49 % en Dévoluy, 46 % dans le Moyen Bochaino, 40 % dans le Haut Bochaino (département des Hautes Alpes). Au-delà de 30 ans, pour une femme célibataire ce sont 6 hommes. Comme on l'a écrit, "une épouse est souvent plus difficile à trouver qu'une ferme".

- Si la situation n'est pas plus catastrophique, au moins dans bien des petites régions, c'est grâce à la persistance de la fécondité traditionnelle de la montagne : moins de familles, mais relativement nombreuses.

- Toutes les études montrent que les plus petits groupes ont perdu le plus : disparition des hameaux avant le chef-lieu, effondrement des toutes petites communes. Cette règle confirme le déclin plus marqué de la population purement agricole et le grand intérêt des ressources complémentaires qui, empêchant la commune de descendre au-dessous du minimum biologique, aide les agriculteurs à survivre.

- Ralentissement actuel de l'émigration car le surpeuplement a cessé, la ville attire moins, l'essor touristique montagnard a remplacé la psychose d'abandon par celle d'espoir. Le tourisme a réussi ce que l'on^{n'}aurait pas cru possible, une immigration ascendante, spécialement vers la haute montagne, et si ces immigrants ne sont pas des ruraux, leur venue encourage les jeunes agriculteurs à rester, au besoin en participant eux-aussi aux activités du tourisme. Mais dans les secteurs dépourvus de tourisme, l'exode continue. On est quelque fois trompé par un taux de nuptialité remarquable : il signifie seulement que les jeunes filles sont venues se marier dans leur pays natal, quitte à repartir aussitôt vers la ville.

Le gros problème, celui du remplacement de la génération vieillie, se pose donc avec force ; on ne l'a pas étudié dans son ensemble mais des recherches monographiques permettent de fixer les idées. Pour des régions classées à 100 % en zone de montagne, on a recherché le pourcentage des exploitations comptant (d'après le recensement de 1962), au moins 1 Actif Agricole Masculin (A.A.M.) de moins de 55 ans. Voici quelques-uns de ces pourcentages (par rapport à l'ensemble des exploitations):

Haute-Savoie : Ciffre-Chablais, 47,5 % ; Grandes Alpes, 29 % ;

Savoie : Bauges 46 %, Boaufortin 39 % ; Tarentaise 27 %, Maurionne 27,5 % ; Drôme : Vercors, 60 %.

Basses Alpes : Montagnes de Haute Provence, 47 %

Alpes Maritimes : Alpes Niçoises, 51,5 %

Malgré le caractère fragmentaire de cet échantillonnage, on constate, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la position relativement bonne des Alpes du Sud, qui s'explique par une évolution plus avancée dans la voie de l'exode rural, de l'agrandissement des exploitations et d'une bonne spé-

cialisation agricole (agneau gras). Les Alpes du Nord montrent la situation difficile de la haute montagne, au moins sur le plan agricole, compte non tenu de l'essor touristique. Elles ont encore des paysans à perdre et elles le peuvent car elles sont moins dépeuplées que les Alpes du Sud ; mais il serait urgent que ce reclassement aboutît à la constitution d'exploitations viables et non à un abandon anarchique.

b) Conditions de vie.

Dans ce domaine plus que dans d'autres, il est extrêmement difficile de généraliser tant les écarts peuvent être grands. Du moins le retard des agriculteurs en général et celui des agriculteurs de montagne en particulier est-il évident, bien que les améliorations s'accélèrent.

Il faut mettre à part l'automobile, qui connaît une remarquable diffusion ; sans elle, le dépeuplement serait plus grave encore car c'est à la fois un instrument de travail et le meilleur remède à l'isolement.

Dans les moyennes montagnes sèches des Alpes du Sud, dont nous avons constaté qu'elles sont à la pointe de l'évolution, presque toutes les exploitations possèdent une automobile, si ce n'est deux. S'il n'est pas possible d'amener l'auto jusqu'à la maison, un garage est construit au bord de la route, le plus près possible. En sens inverse, les agriculteurs ont les voitures les plus vieilles : d'après une enquête de 1960 (France entière), 12 % de voiture de plus de 28 ans, 34 % de plus de 14 ans, 60 % de plus de 10 ans, 80 % de plus de 6 ans. Ce n'est pas un gros inconvénient pour de faibles parcours et un usage utilitaire ; on économise aussi la vignette.

L'appréciation du confort se heurte d'abord à des différences dans la qualité de l'habitat traditionnel, qui est meilleur dans les Préalpes les plus septentrionales (Chablais, Giffre, Bornes) et le Beaufortin, plus rudimentaire ailleurs. D'autre part, de grandes inégalités existent partout, sur des éléments de confort aussi essentiels que l'eau courante à l'intérieur de la maison, l'utilisation d'appareils électriques ménagers. La généralisation de la bouteille de gaz liquéfié (Butagaz) constitue un progrès sensible. Le chauffage central demeure une exception, même sous la forme économique du fourneau-bouilleur (chauffage par la cuisinière) ; il en va de même de la sal-

le de bains ou de la douche, malgré des progrès. La cohabitation hivernale avec les bêtes, qui fournissent de la chaleur animale, n'a pas disparu des plus hautes communes (St.Véran, Bessans); elle bat pourtant en retraite.

A titre d'échantillon, examinons l'habitat rural de la Haute Maurienne (étude de l'Institut de Géographie Alpine). Les maisons de pierre, basses, souvent enfoncées dans le sol, réunissent sous le même toit hommes et bêtes, soit dans la même pièce (Bonnaval, Bessans), soit dans des pièces séparées (Sollières, Bramans, Aussois), soit à des niveaux séparés (Lanslebourg, Lanslevillard, Termignon). L'entretien des maisons est rendu difficile, dans certains cas, par leur indivision. D'assez nombreuses maisons n'ont plus de fonction rurale (retraités, vacanciers); elles ont été réparées, transformées (suppression de l'écurie). Pour les maisons restées rurales, on note une lente évolution. Quand la cohabitation avec les animaux persiste (5 cas à Bonnaval, 25 % à Bessans), elle est toujours abandonnée par les jeunes ménages. Possédant sa propre centrale, Bonnaval généralise le chauffage électrique à bas prix; ailleurs, on utilise des bouillottes et des couvertures chauffantes pour la nuit. L'électricité est partout installée (Bonnaval, 1934); l'eau courante se généralise (Bessans 1928, Bonnaval 1957); on voit apparaître des réseaux d'égouts (Bessans 1950, Aussois 1960-68); la moitié des ruraux de Bonnaval ont water-closet et salle d'eau. Il y a donc amélioration mais il faudrait l'accélérer par des aides financières pour retenir les jeunes femmes.

On ne saurait en effet sous-estimer l'importance actuelle du confort, qui en partie conditionne le maintien d'une population jeune. L'absence de tout confort explique le départ des jeunes filles, rebutées par le poids des charges domestiques et la dureté des conditions de vie. C'est un point crucial d'un éventuel soutien de l'agriculture de montagne: il ne faut plus que le paysan montagnard soit aussi mal logé que ses parents. Il y a vingt ans, les parents achetaient un tracteur pour éviter le départ du fils; maintenant il faut moderniser la maison pour que la fille reste ou que le fils trouve une épouse.

L'isolement existe toujours pour les groupes les plus petits et il reste particulièrement posant en haute montagne l'hiver à cause de la neige.

Certains pensent que ces groupements ne pourront pas tenir et devront être regroupés en moyenne montagne (possibilités de nouvelles transhumances), à moins d'un développement touristique, même modeste, qui changerait tout.

Ceci dit, il faut pourtant remarquer que l'isolement est efficacement combattu par l'automobile, la radio et la télévision: jamais le montagnard n'avait autant participé à la vie collective. Si le nombre des postes de radio et de télévision est proportionnellement moins grand que parmi les groupes socio-professionnels urbains, la différence est moins forte que pour l'équipement ménager et elle s'atténue, du moins lorsque les relais de télévision atteignent les habitats montagnards, gênés par les écrans rocheux.

Le développement des sports d'hiver joue aussi, de façon générale, un rôle bienfaisant. Naguère la montagne hivernale s'endormait sous la neige: c'était la mort blanche. Aujourd'hui, presque tous les lieux habités, en haute montagne, se trouvent relativement près d'une installation de sports d'hiver, qui crée une extraordinaire ambiance de vie. Le montagnard n'éprouve plus le même sentiment d'être retranché du monde.

La densité de population rurale n'est guère significative à cause d'une disproportion fondamentale entre les surfaces et les hommes, disproportion qui a du reste toujours existé. A cause du relief et de l'altitude le peuplement a toujours eu un caractère ponctuel, qui s'est simplement exagéré de nos jours.

En revanche, l'infrastructure sociale a pris une importance majeure avec l'élévation du niveau de vie et le dépeuplement de la montagne rurale. Parmi les problèmes les plus préoccupants, il faut citer:

- l'infrastructure scolaire, naguère excellente puisqu'il existait même des écoles de hamaux, permanentes ou hivernales. Les choses ont bien changé puisque, à cause de la diminution du nombre des enfants, on ferme même des écoles communales. On voudrait précipiter l'abandon de la montagne qu'on n'agirait pas autrement, étant donné que dans bien des cas il est très difficile d'effectuer un ramassage scolaire. Si l'on envisage une politique de la montagne, il faudra bien admettre que sur ce point comme sur tant d'autres la montagne ne peut pas être soumise au régime commun.

- L'infrastructure sanitaire, à laquelle on porte un intérêt croissant. Les médecins qui visitent les montagnes accomplissent une tâche harassante, parfois dangereuse en hiver, et ne peuvent pas demander des honoraires correspondant à leur dérangement. Il faudrait que la collectivité nationale, par esprit de solidarité, en tînt compte. Il en est de même pour les infirmières et les assistantes sociales, trop peu nombreuses pour les tâches qui exigent beaucoup de temps. Il serait excellent d'apprendre à des jeunes montagnards les rudiments les plus urgents, tels que les piqûres, les pansements, les premiers soins en cas d'accident.

En sens positif, il faut signaler le progrès de l'infrastructure hospitalière au niveau des chefs-lieux de canton, qui permet aux ruraux de recevoir des soins plus près de chez eux. Ces hôpitaux comportent des maternités, très appréciées puisque les accouchements ne se font plus à domicile.

- l'infrastructure sociale proprement dite, moins inquiétante. Se déplaçant plus facilement, les montagnards ont la possibilité de participer à une vie sociale. Ils se retrouvent aux marchés, aux foires, aux réunions professionnelles ou syndicales. Ils peuvent aller au bourg ou à la petite ville voisine pour y trouver des distractions. Le vrai problème, c'est de dégager, dans leur vie si chargée, les loisirs indispensables et c'est pourquoi une certaine mise en commun des soins du bétail a une portée sociale évidente.

2 - Activités secondaires assurant un complément de revenu aux familles agricoles.

A bien des reprises, nous avons fait allusion à l'intérêt que présentent pour les agriculteurs de montagne, des ressources complémentaires; c'est une tradition très ancienne, qui n'est pas propre aux Alpes françaises. Une étude de 1970 a montré qu'en Suisse, dans des exploitations pourvues d'une comptabilité régulière, pendant la période 1960-66, les revenus non agricoles ont joué un grand rôle, en montagne plus qu'en plaine, ce qui a permis au Secrétariat des Paysans Suisses d'écrire : "Le revenu accessoire régulier est une nécessité avant tout dans les régions peu développées économiquement,

non seulement pour les bénéficiaires, mais aussi pour la communauté villageoise, qui sans cela n'aurait plus guère de bras à sa disposition".

Quels sont donc ces compléments de revenu ?

L'activité saisonnière, telle qu'elle fut pratiquée naguère par des milliers de paysans montagnards, n'existe plus parce qu'elle n'a plus de raison d'être. Le surpouplement montagnard a cessé, tandis que les exploitations agricoles du bas-pays, mécanisées, n'ont plus besoin de travailleurs saisonniers, qui d'ailleurs leur coûteraient trop cher. Quant à l'exploitation des forêts, on a dit plus haut qu'elle n'attirait pas les paysans et d'ailleurs, se situant on été à cause du climat, elle entrerait en concurrence avec les travaux agricoles.

L'artisanat, qui fut florissant a énormément décliné. On n'a presque plus besoin de maréchaux-ferrants. Les professions du bâtiment exigent des machines, une formation professionnelle plus poussée, un marché assez étendu; elles se sont repliées sur les villages-centres ou les bourgs. La confection a éliminé tailleurs, chapeliers, couturières. Les nouveaux artisans -mécaniciens d'automobiles, réparateurs de machines agricoles, électriciens- peuvent, grâce à l'automobile, rayonner à partir du chef-lieu de canton ; travaillant pour les ruraux, ils ne sont plus ruraux eux-mêmes. On a essayé de créer un artisanat travaillant pour un marché extérieur ; à notre connaissance existent quelques fabricants de jouets (à Arvioux, Quoyras) et quelques artisans divers (travail du bois, du fer forgé, du textile) à Bonneval sur Arc (Savoie, Haute Maurienne, où il s'agit d'une création due à un maire d'une exceptionnelle qualité. Dans l'état actuel des choses, l'artisanat rural compte peu et l'on ne voit pas pourquoi il se développerait. S'il tient une grande place dans les stations bien développées (comme Chamonix), c'est parce qu'elles sont devenues de petites villes.

L'industrie joue au contraire un rôle important, mais qui tend à diminuer parce que la place de l'industrie à l'intérieur des Alpes paraît menacée. Ayant perdu par la nationalisation de l'électricité la plupart de leurs avantages énergétiques, les usines d'électro-chimie et d'électro-métallurgie ne se développent plus mais se spécialisent (en diminuant leur main d'oeuvre)

et certaines vont former (usine de St.Gobain, à Modane, en 1972). L'industrie des Alpes françaises tend à se replier vers les portes d'entrée de la montagne, en particulier les régions de Grenoble, d'Annecy, de la basse vallée de l'Arve.

Un exemple d'abandon pose en ce moment un grave problème : la fermeture de la mine d'anthracite de la Mure (Bassin Houillor du Dauphiné), près de Grenoble, fermeture prévue pour 1975. Par l'intermédiaire des paysans-mineurs et des retraités de la mine (plus de 55 ans), ce charbonnage contribue à faire vivre près de 200 exploitations agricoles mixtes, soit 53 % du nombre des exploitations et 38 % des surfaces agricoles de cette petite région, la Matésine. Ces exploitations mixtes sont moitié moins étendues que les exploitations pures (10,6 ha contre 20), mais grâce aux recottes non agricoles elles se trouvent dans une situation au moins aussi bonne que les exploitations pures deux fois plus vastes. On essaie de remplacer le travail de la mine par un travail industriel, mais il n'est pas facile de susciter des implantations industrielles dans un secteur déjà élevé et assez mal desservi par les voies de communications.

Si nous examinons d'ensemble les rapports de l'industrie et de la vie rurale dans les départements alpins, d'après une étude de 1964, nous constatons :

1°) Que toute région industrielle, en plaine comme en montagne, emploie des agriculteurs, ce qui montre que la plaine comme la montagne a besoin d'un complément de ressources non agricoles.

2°) Que ces "actifs non agricoles masculins vivant sur les exploitations" se recrutent surtout parmi les éléments jeunes : 40 % de 25 à 34 ans, 29 % de 35 à 44 %, 26 % de 15 à 24 ans. Il ne s'agit donc pas de la fin des ouvriers-paysans apparus avec la création des usines, mais d'un phénomène constant, alimenté par les jeunes. Grosso modo, les parents assurent la marche de l'exploitation pendant que les fils, jusqu'à un âge avancé, vont à l'usine. Dans la mesure où les générations se relaient, on peut dire qu'une survivance agricole est assurée.

3°) Que ces travailleurs d'industrie vivant dans les fermes sont surtout nombreux sur les plus petites exploitations : le quart sur les exploitations de moins de 10 ha.

Des études plus limitées font apparaître localement la place très importante de l'industrie. Dans le Briançonnais, 50 % des exploitations, dans l'Embrunais 53 % sont dirigées par des ouvriers-paysans (influence de l'usine d'aluminium de l'Argentière); le pourcentage s'élève encore si l'on tient compte de retraités (27 et 15 %), dont une bonne part ont une retraite d'ouvriers. Dans le département de l'Isère, 20 % des 29.000 chefs d'exploitation de 1963 avaient une seconde activité, industrielle surtout. Dans la vallée très industrielle de la Moyenne Maurienne, pour laquelle nous ne disposons pas de statistiques, il est évident que l'agriculture est maintenue par l'industrie.

On a beaucoup discuté sur les avantages et les inconvénients de cette symbiose entre l'agriculture et l'industrie. Les solutions régionales sont trop différentes pour qu'il soit possible de donner une seule réponse ; en particulier, il existe un abîme entre le manœuvre d'une usine électro-chimique et le décolleteur de la vallée de l'Arve qui travaille sur son tour aux jours et heures qui lui plaisent. Il faut aussi tenir compte des évolutions en cours. Naguère, le jeune ouvrier-paysan tendait à devenir ouvrier pur pour bénéficier d'avantages sociaux plus élevés et il se dirigeait vers la ville, qui attirait sa jeune femme. Aujourd'hui, les villes trop grosses, trop bruyantes, trop polluées, trop coûteuses, attirent beaucoup moins et la campagne redevient au contraire un asile de tranquillité. Par ailleurs, dans un monde où la recherche de la sécurité devient un besoin dominant, celui qui associe un revenu agricole modeste avec un revenu industriel régulier se sent moins menacé par les crises : il ne sera jamais un pitoyable chômeur.

Dans la mesure où l'industrie est présente, le soutien qu'elle apporte à l'agriculture demeure en montagne une donnée très importante. C'est l'industrie qui a ralenti le dépeuplement rural, qui a permis à de nombreux agriculteurs de moderniser et mécaniser leurs exploitations, qui a maintenu des jeunes. Ce n'est certes pas une solution idéale, mais il nous semble que les avantages l'emportent sur les inconvénients, qu'il s'agisse des montagnards ou de la montagne. Le vrai problème, c'est qu'il n'existe pas de l'industrie partout et que dans certains cas le problème de sa survie se pose.

Il n'en va pas de même du tourisme, activité beaucoup mieux adaptée à la montagne, beaucoup plus répandue et qui connaît un développement remarquable. En raison même de son extension, d'une évolution déjà longue, de la diversité des conditions et des types d'équipements, de conséquences opposées sur l'agriculture, le tourisme se présente comme un sujet très complexe, imposant une analyse assez longue. Nous évoquerons successivement :

- les étapes du tourisme alpin
- les conséquences anti-agricoles de ce tourisme
- le tourisme au secours de l'agriculture.

I°) Les étapes du tourisme alpin. Historiquement, on discerne trois périodes :

- avant 1914, il s'agit d'une clientèle riche, peu nombreuse, faisant de longs séjours d'été dans un petit nombre de stations célèbres par la beauté des montagnes (Chamonix), des eaux thermo-minérales (Evian), des qualités climatiques appréciées des malades (tuberculose) ou des personnes affaiblies (Briançon). La vie mondaine est développée. L'alpinisme, à peu près le seul sport montagnard, recrute parmi les paysans des guides remarquables, qui restent pourtant des paysans : on en voit refuser des courses pour faire leurs foins. D'une façon générale, ce tourisme ponctuel influe peu sur l'agriculture.

- Entre les deux guerres il s'agit d'une période de transition. Le ski se développe, donnant naissance à des stations nouvelles (Megève, Alpe d'Huez) et s'incorporant aux stations anciennes ; les remontées mécaniques font leur mise au point. La clientèle change : les Anglais sont appauvris, la crise économique sonne le glas des palaces, l'automobile fait progresser le voyage aux dépens du tourisme, les lois sociales de 1936 ouvrent les vacances à de nouvelles classes de la société.

- Après la seconde guerre mondiale, la révolution qui se préparait s'accomplit, avec ses caractères fondamentaux :

- apparition du tourisme de masse, avec des formes de plus en plus organisées et collectives.

- énorme essor des sports d'hiver, avant tout du ski, qui grâce aux remontées mécaniques devient un ski de pistes ; progrès extraordinaires du matériel, des équipements, des méthodes d'enseignement, du niveau technique, des prouesses sportives. Une mode est née, multipliant les vacances d'hiver à la montagne et créant le phénomène des week-ends de neige. Les installations fixes de remontées mécaniques favorisent la croissance ou la naissance de stations orientées surtout vers le ski.

- rôle de plus en plus grand de la circulation automobile, particulière ou collective, qui dessert beaucoup mieux la montagne que les chemins de fer : rares sont les stations nouvelles proches d'une gare. Mais l'automobile favorise le déplacement aux dépens du séjour et l'hôtellerie doit s'adapter à ce changement.

- nouvelles formes de logement : camping, caravanning, logement chez l'habitant, immeubles de studios, maisons particulières.

- développement d'un tourisme dit social : colonies de vacances, classes de neige, associations pour des vacances à prix modérés.

Sans doute les Alpes ne sont-elles pas seules à profiter de cet énorme essor du tourisme, mais elles possèdent -avec les autres montagnes skiables et plus qu'elles- l'énorme avantage d'une saison d'hiver. C'est pourquoi dans leur vie le tourisme tient une place de plus en plus grande, qui ne tourne pas toujours à l'avantage de l'agriculture.

2°) Conséquences anti-agricoles du tourisme.

Dans certains cas, le développement du tourisme non seulement n'est d'aucun secours à l'agriculture, mais précipite sa décadence. Il s'agit surtout des grandes stations, mais par des voies diverses :

- aboutissement d'une longue évolution, le tourisme n'ayant cessé de croître et l'agriculture de décroître. Un exemple domine tous les autres, celui de Chamonix, où les derniers paysans disparaissent, non par émigration mais parce qu'ils prennent des métiers en rapport plus ou moins directs avec le tourisme. Ce cas extrême ne doit pas inquiéter car la vallée de Chamonix, si magnifiquement douée pour le tourisme, ne possédait que des aptitudes

agricoles médiocres. Pourtant, l'abandon des alpages est regrettable car ils sont envahis par la végétation habituelle des rhododendrons et des myrtilles, hostile à la promenade.

- progrès d'une station qui, ayant besoin de terrains à bâtir, fausse le marché foncier. La terre cesse d'être un patrimoine paysan pour devenir objet de spéculation ; les prix atteignent des niveaux extravagants. Même s'il s'agit d'une partie seulement du terroir, l'évolution est grave car l'équilibre des parties, par exemple entre le bas et le haut, se rompt, condamnant l'exploitation agricole qui a besoin des deux. C'est ce que l'on observe à Megève, naguère commune agricole remarquable mais dont toute la partie basse tend à se couvrir de constructions.

- création brutale d'énormes complexes immobiliers au niveau des alpages, entre 1800 et 2100 mètres. C'est un phénomène typiquement français. Devant la croissance de la clientèle, les pouvoirs publics ont étendu aux stations de sports d'hiver les dispositions législatives qui avaient permis de construire rapidement des logements urbains par l'intermédiaire des banques et de leur homme à tout faire, le promoteur. Mais il fallait disposer de la maîtrise foncière et ce fut une raison déterminante pour bâtir au niveau de la propriété collective des alpages, plutôt que dans le fond des vallées, domaine de la propriété particulière; la déclaration d'utilité publique a encore facilité les choses. Il en est résulté un changement radical dans le système d'hébergement : très peu d'hôtels, trop coûteux pour intéresser les capitalistes, mais un appel intensif à la copropriété, la vente de studios ou d'appartement permettant aux constructeurs de retrouver leurs capitaux et des bénéfices. Ce sont donc finalement les milliers d'acheteurs individuels qui permettent à ces nouvelles stations d'élever leurs blocs de béton.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur ce genre d'équipement touristique, mais d'examiner ses conséquences vis à vis de l'agriculture montagnarde. En principe, la pratique du ski ne gêne pas le pâturage, encore que le remaniement des pentes à coups de bull-dozers fasse disparaître la pelouse alpine. Mais l'installation de véritables villes au niveau des alpages tue la vie pastorale : le contraste des deux genres de vie est tel

que le plus faible disparaît. D'un autre côté, l'atmosphère de spéculation foncière qui enveloppe toutes ces opérations n'encourage pas les ruraux à persévérer dans leur vie traditionnelle mais les tente, lorsqu'ils ont de l'argent, à prendre leur part de ce qui, pour le moment du moins, apparaît comme une bonne affaire. Autrement dit, cette forme ultra-moderne de stations de haute altitude, surimposées au milieu traditionnel, parfois même en contradiction avec la nature (constructions exposées aux avalanches), ne se soucie en rien des paysans de la montagne, qui peuvent au mieux y trouver des emplois subalternes. Ce n'est heureusement pas le cas universel.

3°) Le tourisme au secours de l'agriculture.

Reconnaissons d'abord que même dans les excès que nous venons de signaler, l'essor touristique sert la cause de la montagne d'une façon générale en montrant qu'elle n'est pas une zone réprouvée, qu'elle possède au contraire des atouts puissants; en repouplant la haute montagne par une immigration ascendante qu'on n'aurait pas cru possible, il lui donne une vie et un prestige qui importent beaucoup, qui rejaillissent sur les formes d'équipement adaptées plus directement aux intérêts des montagnards. On peut dire que ces grandes stations entraînent dans leur mouvement impétueux les installations beaucoup plus modestes des ruraux.

Certaines stations d'un haut niveau accordent d'ailleurs aux paysans l'attention et la participation que leur refusent d'ordinaire les promoteurs. Les ruraux de Vars (Hautes Alpes) ont été associés à la création de cette grande station des Alpes du Sud. Il en va de même à Ceillac, pour une station moyenne. Dans les deux cas, on a pu constater d'heureux effets sur l'évolution de la population rurale.

Mais c'est surtout à propos d'équipements modestes que l'on observe une symbiose entre agriculture et tourisme. La première forme en a été la création des gîtes ruraux à partir de 1952. Il s'agit de maisons ou portions de maisons rurales aménagées de façon à recevoir des hôtes payants à qui l'on offre une installation convenable quoique modeste, du type : cuisine - salle de séjour - 2 ou 3 chambres - salle d'eau. Le département de l'Isère y ajoute des chambres indépendantes, comme le font la Suisse et l'Autriche,

destinées surtout au passage (nuitée + petit déjeuner). La mise en état des locaux a été dès 1955 aidée par les Pouvoirs publics : subvention du Ministère de l'Agriculture (jusqu'à 25 % des frais avec plafond de 5.000 fr.); subventions des départements (variables, ne dépassant pas la subvention miniérielle); prêts du Crédit agricole (conditions variant avec chaque direction régionale); allègements fiscaux (exonération de la patente à condition que les locations soient faites à la semaine). Les associations départementales sont groupées dans une Fédération Nationale des Gîtes de France, qui édite un annuaire donnant les coordonnées de chaque gîte (localisation, propriétaire, consistance du logement, prix). A partir de 1965-66 a été publié un annuaire spécial pour les Gîtes de Neige. D'après une étude récente, il existait en France, en 1968, 6 866 Gîtes ruraux, dont 4 011 en Zone de Montagne (45 %). Dans la partie montagnouse des départements alpins, le nombre de ces Gîtes s'élevait à 1 260 (297 dans les Alpes de Haute Provence, 273 dans l'Isère, 196 en Haute Savoie, 185 dans les Hautes Alpes, 180 en Savoie, 121 dans la Drôme, 8 dans le Vaucluse). L'intérêt de ces gîtes est double: en assurant aux paysans une ressource complémentaire (évaluée en 1965, pour l'été, dans les Alpes du Nord, à 971 fr. par Gîte), ils permettent de sauvegarder un patrimoine immobilier qui sans cela tomberait en ruine ou, au mieux échapperait aux habitants (résidences secondaires). Mais la progression est actuellement ralentie par le coût des aménagements, la difficulté de recruter les clients, les impôts. Il conviendrait donc, sur tous ces points, d'intensifier l'aide jusqu'ici apportée aux agriculteurs de montagne.

Une étude récente (1971) sur le Champsaur (haute vallée du Drac, département des Hautes Alpes) apporte des compléments à propos des gîtes ruraux. Il en existe 218, sans parler des gîtes communaux. Ils sont loués de 400 à 700 fr par mois. On estime en outre que la vente aux locataires de produits agricoles rapporte en plus de 250 à 300 fr. par mois. Des agriculteurs ont développé la culture des

légumes frais pour ce marché local. Les bénéfices réalisés servent à la rénovation de l'habitat rural, laquelle contribue à créer de nouveaux gîtes. Le système des gîtes ruraux est donc suffisamment développé pour constituer une ressource régulière et croissante.

Citons d'autres Gîtes, moins nombreux mais intéressants : les Gîtes communaux, aménagés par des communes soit en utilisant des bâtiments communaux désaffectés, soit en construisant des pavillons; les Gîtes familiaux, édifiés par des associations pour le tourisme social (par exemple Villages-Vacances-Familles) sur des terrains mis à leur disposition par les communes. Si ces Gîtes ne profitent pas directement aux ruraux (sauf par quelques ventes directes de produits agricoles), ils contribuent à maintenir davantage de vie dans des secteurs en voie de dépeuplement.

L'évolution se poursuivant, on assiste maintenant à une floraison d'installations réalisées par des communes ou des groupes de paysans. Il s'agit essentiellement de petits téléskis, peu onéreux, qui ont aussitôt une clientèle (en plus des gens du pays, heureux de pratiquer le ski chez eux): citadins des villes voisines, qui n'attirent pas les files d'attente dominicales des grandes stations et qui cherchent un peu d'exercice en plein air; scolaires à qui la nouvelle organisation de l'enseignement accorde de plus en plus de loisirs en plein air). On commence par un téléski et un parking, puis on amplifie ces débuts en même temps qu'on aménage salle hors sac, bar, restaurants, chambres. Puis, de cette modeste saison d'hiver on passe à une meilleure organisation de la saison d'été (promenade à cheval, piscine, petits hôtels).

Il existe d'ailleurs, dans certains cas, une espèce de symbiose entre grandes et petites installations. Par exemple en Champ-saur (haute vallée du Drac, département des Hautes Alpes), avec l'argent que leur a procuré le tourisme (notamment les ventes de terrains à des résidents secondaires), des agriculteurs ont construit en société plusieurs remonte-pente, qui profitent de l'attraction créée par la nouvelle station d'Orcières-Merlette mais en sont dis-

tincts. Ces installations ont été conçues et réalisées par des agriculteurs (et quelques commerçants) ayant de 25 à 40 ans. Elles montrent que de simples agriculteurs savent utiliser à leur profit l'

effet d'entraînement d'une station. Elles prouvent aussi, par ces investissements, une volonté de rester sur place en combinant agriculture et tourisme.

On ne saurait trop encourager ces initiatives rurales, non seulement parce qu'elles apportent des ressources complémentaires, mais surtout parce qu'elles témoignent d'un changement d'attitude radical dans le monde paysan: le passage d'une résignation mortelle à une volonté de survie qui est la meilleure chance des montagnards. Si l'on souhaite que la montagne ne meure pas, il est donc indispensable de soutenir énergiquement ce sursaut de vitalité, comme le font les départements montagnards et, depuis qu'il a pris ses fonctions, le Commissaire à la Rénovation Rurale en Montagne. Parmi les formes de soutien les plus efficaces, citons la construction ou l'aménagement des routes indispensables à la mise en valeur des emplacements skiables (exemple de la commune d'Auris, en Oisans, qui vient cet hiver de prendre son départ touristique grâce à une route en partie financée par le Commissaire).

Les efforts des ruraux ne sont d'ailleurs pas isolés, voire désordonnés. Nous citerons l'exemple de l'Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme (A F R A T), créée par les agriculteurs d'Autrans (Vercors, département de l'Isère); avec des aides diverses, elle donne à de jeunes ruraux une formation pratique afin de les aider à réussir dans le tourisme (accueil des touristes, comptabilité, langues vivantes, ... même de la géographie). Là encore la volonté de rester en montagne grâce à une meilleure préparation technique mérite les plus vives félicitations et un appui vigoureux; c'est un témoignage très positif sur la psychologie des agriculteurs de montagne.

3*) Psychologie des montagnards agricoles et attitude devant les problèmes actuels et leur évolution.

S'il est toujours difficile, même hasardeux, d'aborder les problèmes de psychologie, surtout quand il s'agit d'un ensemble vaste et complexe, il paraît pourtant possible de dégager certaines idées maîtresses.

a) La psychologie des montagnards ruraux est influencée par la position de la montagne sur le plan national. Pendant trois quarts de siècle, la montagne a été en perte de vitesse puis en crise ; ses habitants ont glissé vers le bas sans qu'il y ait en compensation une immigration ascendante. On avait l'impression qu'elle allait se vider, à l'exception de quelques points privilégiés, animés par l'industrie ou le tourisme. Il en résultait un complexe d'abandon et de découragement, un défaitisme contagieux, qui avait gagné les sphères dirigeantes extra-montagnardes.

Ce contexte d'ensemble a depuis une dizaine d'années sensiblement changé. La montagne dans son ensemble apparaît comme un capital national de première importance, non seulement par ses équipements actuels, mais encore par l'attrait qu'elle exerce sur les particuliers (très nombreuses résidences secondaires) et par toutes les réserves de calme, d'air pur, de détente qu'elle possède. La valorisation partielle de ce capital par de multiples équipements de toute dimension, même si certaines installations paraissent critiquables, représente un investissement énorme : une part non négligeable du capital national s'est fixée en montagne, ce qui constitue une nouveauté mais surtout suscite un immense espoir. Les montagnards n'ont pas eu besoin de prendre une vue globale du phénomène pour en avoir une conscience très nette : la montée du prix des terrains à bâtir, le rachat des vieilles maisons, le va et vient croissant des touristes les ont parfaitement renseignés.

Ce passage d'une situation générale dépressive à une ambiance d'espoir est un fait fondamental, qui conditionne l'agriculture aussi bien que le tourisme proprement dit. Bien entendu, les effets sur les montagnards agricoles ne sauraient être uniformes car il faut distinguer les secteurs en perte de vitesse et ceux qui réagissent de façon positive.

b) Les derniers représentants d'un monde qui meurt. Un peu partout, dans des secteurs particulièrement isolés, à l'écart de toute manifestation touristique, des hameaux sont en train de mourir, les derniers occupants attendant sur place, en vivotant, la fin de leur destin. Un peu partout aussi, même dans des endroits déjà tournés vers une activité touristique, des personnes relativement âgées demeurent à l'écart du mouvement. Tous les enfants étant établis ailleurs, personne ne prendra la relève. Il ne leur paraît donc pas opportun d'agrandir leur exploitation, de la moderniser, de participer aux métiers du tourisme : se contentant de ressources modestes, ils attendent aussi que le type d'agriculture qu'ils ont pratiqué toute leur vie meure avec eux. De toute façon, il y a toujours des cas individuels qui restent en dehors des mutations et qui disparaissent sans bruit.

Les vrais problèmes se posent à propos de la moyenne montagne lorsqu'elle ne dispose pas de terrains skiables. C'est peut-être au Sud que la situation psychologique est la meilleure. Si les habitants sont peu nombreux, l'isolement pèse moins car la neige ne l'aggrave guère. Disposant avec l'agneau gras d'une bonne spéculation agricole, bien motorisés, vendant les maisons abandonnées à des résidents secondaires en quête de beau temps, ils peuvent envisager l'avenir avec confiance. Dans les Alpes du Nord, l'inquiétude règne au contraire dans la moyenne montagne au Sud de Grenoble (Mâtézin, Trièves) et aussi dans certains secteurs plus montagnards de l'Oisans ou de la haute Maurienne. L'industrie s'en va (charbon de la Mure) ou risque de s'en aller (électro-chimie de Maurienne) et le tourisme n'est pas encore ou à peine arrivé. La population vieillie, plus résignée que combative, incertaine de son sort, aurait besoin de soutien et surtout d'animateurs qui puissent lui indiquer une voie d'espoir et l'aider à s'y engager.

c) Une jeunesse tournée vers l'avenir. Partout, les jeunes qui voulaient rester ont été le principal ferment des initiatives et des progrès. Ce sont eux qui ont obtenu de parents souvent timorés une motorisation qui souvent ne répond pas à l'orthodoxie économique mais sans laquelle il n'y aurait plus d'agriculture de montagne. Ce sont eux qui ont poussé et poussent à l'agrandissement des exploitations pour rentabiliser un matériel mo-

derne. Souvent engagés dans le syndicalisme agricole, ils ont élargi leur horizon, découvert les problèmes économiques, dépouillé l'individualisme traditionnel du montagnard pour adopter des solutions coopératives. La jeunesse agricole -cette jeunesse allant jusqu'à la cinquantaine ou davantage si l'esprit est resté jeune- représente donc dans les Alpes un contingent pas très nombreux, mais en général ouvert au progrès et très capable de faire excellent usage d'un soutien même modéré.

La même jeunesse s'intéresse de très près au tourisme alpin dont elle a compris l'immense portée, qui lui plaît parce qu'elle aime les sports de neige, dont elle s'efforce de tirer des ressources complémentaires et pas seulement en acceptant des emplois subalternes. Un peu partout, des jeunes ont pris l'initiative de créer, avec des moyens modestes, des téléskis et des embryons de stations ; en faisant eux-mêmes une grande partie des travaux, ils ont obtenu des prix de revient très bas, qui garantissent une rentabilité. Ce sont des jeunes agriculteurs qui à Autrans ont organisé l'Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme. Certains sont moniteurs de ski l'hiver, agriculteurs l'été.

Grâce à l'ambiance créée par l'immense succès des sports de neige, il existe donc dans les Alpes une jeunesse agricole qui croit en son avenir et qui fait tout ce qui dépend d'elle pour que l'agriculture de montagne, avec des caractères modernes, continue sa double fonction de production et de protection d'une nature que depuis plus de deux millénaires les hommes ont adaptée à nos besoins.

III - Fonctions connexes assumées par l'agriculture de montagne.

Dans ce domaine surtout qualitatif, où il faut se garder à la fois de la négation et du dithyrambe pour trouver une position juste, il nous paraît indispensable de rappeler d'abord l'originalité des Alpes. Aucune montagne tempérée de ce volume montagneux n'a été plus profondément humanisée, plus fortement transformée par une intense occupation agricole. Cette originalité s'explique par des caractères favorables : une position privilégiée, en latitude comme par rapport aux mers et à la masse continentale, qui vaut un climat plutôt modéré ; un relief aéré par d'innombrables vallées,

dont la hiérarchie procure une circulation relativement aisée; une grande variété de roches et de sols, dont beaucoup ne manquent pas de qualités; un étagement de productions allant de l'olivier et de la vigne aux alpagos; enfin, une situation remarquable au cœur de l'Europe occidentale et contraire, qui dès la Préhistoire a obligé les hommes à les traverser sans cesse et à s'y fixer. La profonde romanisation de la chaîne des Alpes est le symbole de leur vocation européenne sur le plan humain comme leur rôle de château d'eau de l'Europe atteste sur le plan physique la même vocation éminente.

La montagne que connaissent nos contemporains n'est donc pas une montagne à l'état de nature, mais une montagne aménagée et entretenue; quand les agriculteurs l'abandonnent, elle ne retourne pas à l'état de nature, du moins pas avant longtemps, car elle commence par revêtir les faciès désolants de l'abandon (orties, rumex, broussailles de toute sorte). Mais à cela ne se limitent pas les effets de l'abandon car dans l'équilibre des forces naturelles l'intervention humaine joue, le plus souvent de façon diffuse, un rôle essentiel.

1) L'activité agricole et le problème de l'érosion et de l'eau.

L'activité agricole reste un élément fondamental de l'équilibre que l'occupation humaine a instauré en montagne. Sans doute ne s'agit-il pas seulement des agriculteurs : de grands services comme les Ponts et Chaussées, les Eaux et Forêts, ont en charge les problèmes majeurs (digues, correction des torrents); l'utilité des agriculteurs, s'exerçant à une échelle plus petite, peut passer inaperçue; mais s'étendant à de vastes surfaces, elle est à la fois essentielle et quasi gratuite.

Vis à vis de l'érosion, elle a d'abord une action de premiers soins. Les agriculteurs ferment aussitôt la multitude de petites blessures que le ruissellement ouvre, à chaque grosse pluie ou à la fonte des neiges, sur les pentes de roches meubles. Si ces plaies minimes ne sont pas cicatrisées à mesure qu'elles se produisent, elles s'agrandissent et les forces de l'érosion passent à un rythme supérieur. Sur les pentes "humanisées", où la surveillance de l'homme s'exerce sans cesse, sa présence a pour ainsi dire un effet préventif.

On pourrait penser que dans les régions de sol à la fois solide et perméable, l'agriculture rend moins de ces services diffus et constants, mais ce n'est pas sûr car l'érosion change de forme. Il s'agit alors de la chute ou du glissement de pierres, qui encombront sentiers et chemins. Là encore, l'agriculteur est mieux adapté que le dull-dozer ou le scraper.

Parmi les phénomènes de cet ordre, il faut faire une place aux avalanches. Sans doute l'agriculteur est-il impuissant devant nombre d'avalanches, dont il s'écarte soigneusement, les connaissant bien, mais l'abandon partiel des alpages apparaît comme la cause de nouvelles avalanches. Quand ces hautes pelouses ne sont plus pâturées, leur herbe couchée par la neige forme une surface de glissement très favorable au départ des avalanches; il en va de même quand la végétation buissonnante des rhododendrons et des aulnes envahit la partie basse des alpages : la neige couche leurs tiges, et, n'étant plus en contact avec le sol, n'a plus d'adhérence. Cette multiplication des avalanches au départ des alpages abandonnés est dans les Alpes un fait d'observation général.

Le problème de l'eau, que l'on trouve déjà à propos des érosions, présente en outre des aspects particuliers, qu'il s'agisse des plaines alpines ou de la montagne. Une grande partie des plaines se trouve au niveau des rivières; depuis que l'on a ondigué celles-ci, les alluvions qu'elles épandaient lors de leurs crues restent dans les lits, dont elles exhaussent le niveau; les rivières coulent maintenant au-dessus des plaines et si elles ne les inondent plus (tant que les digues tiennent), elles les envahissent par leurs eaux d'infiltration. Il a donc fallu les drainer, à telle enseigne que Raoul Blanchard, qui fit sa thèse sur la Flandre avant de venir à Grenoble créer la Géographie alpine, a pu comparer la plaine de Bourg d'Oisans à un polder. Le réseau de canaux suppose un entretien vigilant, faute de quoi il se bouche et la plaine retourne au marais, ainsi qu'on peut le voir dans une partie du Grésivaudan : il a suffi de la guerre de 1914-1918 pour que les canaux s'obstruent au point qu'à leur retour les hommes, découragés, les ont abandonnés.

En montagne, la surveillance des agriculteurs empêche les eaux de divaguer ou corrige aussitôt les petits écarts. Elle s'exerce également

sur les sources, à qui elle assure un écoulement alors qu'à l'état^{de} nature leur trop faible débit les rend juste capables d'entretenir de petits marécages, même sur pente. Inversement, dans les parties les plus sèches, les agriculteurs avaient tracé un remarquable réseau d'irrigation, qui dès à présent est en partie obstrué à cause du dépeuplement.

Il est donc certain que l'abandon partiel de la montagne a déjà produit des effets néfastes, qu'il s'agisse de la conservation du sol ou de la protection des paysages, les deux choses étant intimement liées.

2) L'activité agricole et le paysage.

Par un paradoxe apparent, le paysage alpestre prend une importance croissante à mesure que l'emprise agricole diminue et c'est infiniment regrettable car l'agriculture contribue au premier chef à la formation et à la conservation de ce paysage.

Même si nos contemporains n'éprouvent plus pour la vie rurale de montagne cet enthousiasme sentimental dont les effusions emplirent le XVIII^e et le XIX^e siècles, il est certain qu'ils aiment dans les Alpes, outre les terrains d'escalade et les glaciers, ce paysage agro-sylvo-pastoral qui les caractérise. Le mélange des champs, des prés et des bois plaît bien plus qu'une immense forêt sombre d'épicéas ou de sapins. Que l'on reboise certains secteurs ravinsés, rien de mieux, mais ce serait un contre-sens, au point de vue du paysage, de transformer les Alpes en une triste taïga. Le paysage alpin, humanisé par les agriculteurs, l'emporte de très loin, à mon avis, sur les montagnes désertes de l'Ouest américain, où la forêt emplit même le fond des vallées.

Quand la pioche ou la faux du cultivateur se rouillent, le paysage montagnard se dégrade vite. Les prés non fauchés, envahis par les broussailles, les taupinières, les fourmillères et les vipères, deviennent inaccessibles au promeneur. Il en va pareillement des friches qui s'installent à la place des champs. Même quand les municipalités des communes touristiques s'efforcent de lutter contre cette dégradation, leur action rencontre des obstacles inattendus : à Chamonix, l'arrêté municipal imposant aux pro-

priétaires de faucher leurs prés n'est guère appliqué parce qu'on ne saurait que faire des herbes coupées ...

La désertion rurale enlaidit aussi le paysage par le spectacle lamentable de chalets, de maisons, même de hameaux ruinés, dont les restes devraient disparaître s'il n'est pas possible de les récupérer. Il est heureux que l'énorme développement des résidences secondaires arrête ce processus, même dans des endroits extrêmement reculés (hameau de Fouillouze, en haute Ubaye).

En notre époque où l'on protège l'environnement, la défense des paysages montagnards contre les effets néfastes d'abandons anarchiques est un problème posé, un problème dont la solution ne paraît ni trop difficile ni trop coûteuse. La meilleure solution n'est-ce pas, en effet, de considérer que les agriculteurs, outre leur activité économique, sont un peu les jardiniers de la montagne et qu'à ce titre la collectivité, qui profite de ce jardinage, doit leur consentir une aide, pour elle minime et pour eux essentielle ?

3) L'activité agricole et le tourisme.

Puisque les rapports de l'agriculture et du tourisme ont déjà été évoqués plus haut, il suffira d'apporter ici quelques compléments.

Agriculture et tourisme se prêtent un mutuel appui en matière d'infrastructures. Les routes, qui ont presque toujours précédé le tourisme, facilitent ses débuts puis leur amélioration (élargissements, rectifications) profite aux agriculteurs, qui possèdent tous des véhicules automobiles. La construction de nouvelles routes, à la fois forestières, pastorales et touristiques, facilite l'exploitation des alpages tout en permettant la naissance du tourisme. Le système des gîtes ruraux est le type même d'une symbiose agriculture-tourisme en matière d'hébergement. L'achat par des résidents secondaires de maisons rurales inutilisées est à tous points de vue bénéfique : retour d'un peu de vie, clientèle de consommateurs, rénovation de l'habitat au lieu d'un processus de dégradation rapide.

Que les agriculteurs soient heureux de trouver un emploi saisonnier dans certaines activités touristiques, c'est évident et nous l'avons déjà dit. Mais il faut aussi présenter quelques réserves. Dans bien des cas, cette activité complémentaire devient très vite la seule ; les guides-moniteurs, lorsqu'ils vivent dans des stations à la mode, abandonnent l'agriculture. C'est pourquoi nous défendons très fortement les petites stations créées par les ruraux, plus capables d'associer agriculture et tourisme de façon durable. Quand la station est trop grande, la comparaison de deux genres de vie aboutit, plus ou moins vite, à la disparition de l'agriculteur.

Nous avons dit aussi que l'agriculteur de montagne devrait, dans une société qui serait attentive à la qualité des produits autant qu'à leur coût, être le fournisseur d'aliments particulièrement sains. Si la production industrialisée d'aliments est indispensable pour faire face aux besoins d'une humanité toujours plus nombreuse, il ne devrait pas être impossible de faire à la qualité une place à côté de la quantité. Puisqu'on traite d'agriculture, disons qu'il ne faut pas mettre tous les oeufs dans le même panier, non seulement pour ne pas les casser tous à la fois, mais aussi parce qu'ils n'ont pas tous la même valeur.

Quant aux produits artisanaux, ils devraient avoir une plus grande place dans les Alpes, non pas pour faire face aux besoins de la consommation locale, qui s'approvisionne comme tout le monde auprès des commerces spécialisés, mais pour la vente aux touristes, comme cela se fait à Bonneval-sur-Arc, au fond de la Maurienne. Mais, quand la tradition n'existe pas, il faut des conditions particulières pour créer un tel artisanat et réussir à en vendre les produits.

Le rôle non agricole que les agriculteurs remplissent en même temps qu'ils font leurs travaux agricoles pèse d'un poids non négligeable dans l'ensemble de raisons qui plaident en faveur du maintien d'une agriculture de montagne, hors des Alpes comme dans les Alpes. S'ils n'étaient plus là, il faudrait payer fort cher pour remplacer les paysans dans de multiples tâches de prévention ou de conservation. Il faudrait importer une population non préparée pour les suppléer dans l'aide qu'ils apportent au tourisme.

La production d'aliments d'une rare qualité s'arrêterait.

Faut-il considérer la montagne comme un tout ou distinguer des régions et des zones ? La réponse ne peut être que nuancée. Puisque la montagne a été entièrement pénétrée par l'occupation agricole, la conservation d'une certaine activité agricole est partout souhaitable; sinon, les processus de dégradation joueront quelles que soient la région ou la zone. Mais il est non moins évident que selon les lieux les choses se présentent de façon différente et que les solutions devront tenir compte de ces situations, que l'on ne peut pas toutes envisager ici.

La haute montagne connaît plutôt la concurrence que l'appoint du tourisme, du moins quand existent de grandes stations. L'agriculture est menacée, soit par le déferlement de la spéculation immobilière, soit même par la simple comparaison des genres de vie. Il est pourtant dommage que d'immenses alpages, souvent d'une excellente qualité, ne soient pas utilisés l'été, au besoin par des transhumants; ce qui maintiendrait la qualité des pelouses et réduirait les risques d'avalanches. Souvent, les abris du personnel et des bêtes ont disparu dans le bouleversement général et il serait nécessaire d'en construire. Il appartiendrait aux communes, dans leurs négociations avec les promoteurs, de sauvegarder les possibilités de vie pastorale. En dehors des stations, le problème de la haute montagne est celui d'un hiver long, rude, avec des communications d'autant plus difficiles que le groupe humain est plus petit. Nous avons évoqué plus haut la possibilité d'un repli partiel des éleveurs vers des zones plus basses pendant l'hiver, saison durant laquelle la haute montagne peut, sans inconvénient, rester vide d'hommes. La difficile question de l'hivernage du bétail et du ramassage de son lait en serait simplifiée.

En moyenne montagne, le maintien d'une activité agricole nous paraît hautement désirable et parfaitement possible toute l'année, sous réserve d'une modernisation suffisante pour donner aux exploitations une rentabilité acceptable. La production laitière, des légumes, des fruits viennent s'ajouter aux services non agricoles que l'agriculteur rend gratuitement par l'exercice normal de sa profession.

D'une façon plus générale, nous voudrions bien préciser notre pensée sur ces points délicats, qui peuvent donner lieu à des conceptions opposées. Certains voudraient transformer les agriculteurs en conservateurs du paysage, un peu comme des gardiens de musée ou comme ces épaves folkloriques que l'on produit de temps en temps pour l'amusement des touristes (lorsque, c'est le cas de la France, le folklore est mort). Humiliante pour les agriculteurs, une telle situation serait économiquement sans avenir. D'autres, animés par le zèle que l'engouement pour l'environnement donne à tous les partisans d'une nature intégralement protégée, verraient sans regret disparaître l'agriculture de montagne. Notre avis est différent. Nous pensons que l'agriculture fait partie de la montagne alpestre et qu'elle doit y rester comme une activité économique normale, étant entendu que l'exercice de cette activité joue un rôle essentiel dans la conservation d'un équilibre traditionnel des paysages et des forces naturelles. L'activité agricole reste nécessaire mais, étant difficile aujourd'hui -comme toute activité agricole, d'ailleurs-, elle suppose une modernisation qui lui soit adaptée, un soutien modéré, une symbiose véritable avec certaines activités complémentaires, dont le tourisme, d'hiver surtout, est de loin la première.

IV - Mesures prises en faveur de l'agriculture ou des agriculteurs de montagne.

Comme on a eu l'occasion de le lire plus haut, ces mesures ne sont pas spéciales aux agriculteurs de montagne, mais s'appliquent à l'ensemble des agriculteurs, parfois avec des avantages particuliers à la montagne. Grâce à la Direction Départementale de l'agriculture de l'Isère, il nous a été possible de dresser le tableau suivant :

- Mesures pour l'amélioration des structures agricoles : Il s'agit de l'indemnité Viagère de Départ, attribuée aux agriculteurs qui, entre 60 et 65 ans, cessent d'exploiter une surface d'au moins 3 ha. ; cette indemnité est de 3.000 fr. (décret n° 69 - 1029 du 17 novembre 1969).

Si l'exploitation abandonnée dépasse 5 ha. et sert à agrandir une exploitation qui de ce fait atteint la Surface Minimum d'Installation (en cours de définition et qui serait de l'ordre de 22 ha sur le plan national), il s'y ajoute une "indemnité complémentaire de restructuration" (I 500 fr.). Une indemnité d'attente de I 500 fr. peut être attribuée à partir de 55 ans dans les conditions suivantes :

- faibles superficies exploitées (entre 3 ha et la S.M.I.) ;
- pas de successeur sur l'exploitation ;
- engagement de demander l'I.V.D. à 60 ans.

L'efficacité de ces mesures, bonnes en elles-mêmes, est diminuée en montagne par la nécessité, pour celui qui veut en profiter, de trouver un preneur. C'est pourquoi la Profession demande qu'il soit permis aux S A F E R de prendre en location les terres sans preneurs afin de faciliter l'attribution de l'I.V.D. et de préparer des remembrements peu coûteux.

- Détaxe des carburants agricoles. La loi de finances pour 1971, art. 30, permet des attributions d'essence et de pétrole détaxés sans limitation de surface, alors qu'en dehors de la montagne elles sont diminuées de moitié entre 10 et 15 ha et supprimées au-delà de 15 ha.

- Bourses d'enseignement et de formation professionnelle. Les fils d'agriculteurs reçoivent des bourses majorées de 1/8 s'ils sont externes, de 2/8 s'ils sont internes ; le pourcentage des bourses accordées doit être porté de 80 à 90 % des demandes (décret 66 - 606 du 12 août 1966).

- Exemption partielle ou totale de cotisations pour l'assurance-maladie, selon les modalités définies par l'article 1106.7 du Code rural et la circulaire ministérielle n°60 P S A du 2 juillet 1962.

- Aide particulière pour certains bâtiments d'élevage, prévue par la loi n°66 - 1005 du 28 décembre 1966 et l'article 180 du Code rural. Il s'agit de gros travaux, jusqu'à 200.000 francs, pour la construction ou l'aménagement de bâtiments d'élevage et de leurs annexes (Salles de traite, silos). Le montant de la subvention tient compte de prix-plafonds (2.000

francs par vache laitière, 300 fr. par brebis-mère, 100 fr., par mètre cube d'ensilage, etc...), distingue les constructions neuves des aménagements, (25 % dans le premier cas, 20 % dans le second pour étable de vache laitière ; 40 % et 25 % pour bergerie ou chèvrerie), avec maximum de 100.000 fr pour la subvention totale. En faveur des éleveurs montagnards, les prix-plafonds sont majorés de 25 %, mais le taux maximum est inchangé pour les bergeries (races à viande), le chiffre minimum du troupeau logé est abaissé de 200 à 100 brebis-mères. (Circulaire ministérielle AR/A22 C 4022 du 22 avril 1970). La Profession demande pour les agriculteurs de montagne un relèvement des taux et des plafonds maxima.

- Acquisition du foncier. La législation sur les zones déshéritées (décret du 15 juillet 1965, modifié par le décret du 8 mars 1967) prévoit des mesures spéciales pour l'acquisition de terres (prêts à long terme). La Profession demande que le bénéfice en soit étendu à toute la zone de montagne, avec une majoration du montant des prêts.

CONCLUSION GENERALE

Une intervention en faveur de l'agriculture de montagne paraît particulièrement indiquée dans les Alpes françaises parce qu'elles se trouvent à un tournant décisif de leur évolution récente.

En effet, pendant une vingtaine d'années, la seconde après-guerre a paru accélérer leur décadence, malgré les progrès spectaculaires des stations de ski : l'émigration, l'abandon d'une partie des terres, le recul relatif de leurs produits agricoles prouvaient qu'elles ne parvenaient pas, dans leur ensemble, à suivre l'évolution contemporaine et à s'y adapter. On en venait à penser, dans un monde caractérisé par l'intervention permanente des Pouvoirs publics en matière d'économie, qu'il n'y avait qu'à laisser s'accomplir une irrémédiable décadence. Certains attendaient avec impatience la disparition des agriculteurs pour s'emparer de leurs terres et les livrer à la spéculation immobilière.

Mais, surtout depuis cinq ans, la situation se redresse et grâce aux jeunes agriculteurs. Encouragés par l'énorme intérêt que les sports d'hiver ont donné à la montagne en général, ils essaient de se maintenir en participant mieux à ce renouveau, dont jusqu'à présent ils n'ont guère ramassé que des miettes. Certains le font par des moyens purement agricoles, sur des exploitations de plus en plus vastes, de plus en plus motorisées, avec des spéculations bien adaptées, portant essentiellement sur le lait et l'agneau gras, localement sur des spécialités. D'autres associent à l'agriculture un développement du tourisme conçu comme une ressource complémentaire. Les deux voies méritent pareil soutien car elles contribuent toutes deux au maintien dans les Alpes de cet équilibre humain qui paraît indispensable à tous points de vue. L'association de l'agriculture avec le tourisme produit des résultats immédiats, mais il n'est nullement exclu qu'une recherche agronomique enfin appliquée aux régions de montagne ne découvre à leurs produits une valeur qualitative qui pour le moment n'est pas exploitée.

L'agriculture alpestre présente donc un double visage, qui rend plus difficile un jugement d'ensemble. Selon que l'attention porte sur

les exploitations traditionnelles en train de mourir ou sur les exploitations modernisées, on comprend que l'on soit pessimiste ou optimiste. L'essentiel, c'est qu'il existe des forces vives car il suffit de les encourager pour leur permettre de gagner une partie que l'on put croire perdue et qui maintenant mérite d'être jouée, comme le montrent des exemples régionaux.

Régionalement, il existe en effet suffisamment de situations différentes pour que leur comparaison donne d'utiles indications. Le secteur le plus frappé par le dépeuplement, le plus menacé de mort, celui des Préalpes du Sud, possède actuellement l'agriculture la plus rentable grâce à l'agneau gras, aussi bien adapté à ses traditions et à ses possibilités qu'à la conjoncture économique. La moyenne montagne humide des Alpes du Nord, en cours de mutation, prouve déjà, par des exemples de plus en plus nombreux, qu'elle pourra se sauver par une symbiose de l'agriculture et du tourisme. La position de la haute montagne, brillante quand on constate l'extraordinaire essor des stations de sports d'hiver, pose des problèmes ruraux difficiles : isolement de certains secteurs, modernisation de régions rurales naguère prospères (moyenne Tarentaise), retards touristiques (haute Maurienne, une partie de l'Oisans). Il est possible que l'on doive replier sur la moyenne montagne des agriculteurs basés trop haut ; il est très souhaitable que l'on trouve aux bons alpages une utilisation rentable (routes, bâtiments modernes). Là-aussi, le tourisme associé à l'agriculture fait des progrès intéressants.

Tout au long de cet exposé, nous nous sommes efforcé d'informer, non de plaider une cause. Car la montagne est mal connue parce que difficile à connaître à cause de sa complication physique et humaine, à cause de la juxtaposition de la tradition et du modernisme ; la brusque évolution de sa position nationale a suscité des prises de position excessives, qui ont en général oublié les montagnards au profit d'intérêts puissants. Ce serait à notre avis une grave erreur de ne pas aider les montagnards à rester car personne comme eux ne connaît et n'entretient la montagne.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 2 Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 3 Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 4 Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 5 Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6 Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽²⁾
N° 7 Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 8 Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F ⁽¹⁾ D
N° 9 La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10 Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 11 Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 12 Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 13 Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D ⁽¹⁾
N° 16 Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F ⁽¹⁾ D ⁽³⁾

⁽¹⁾ Epuisé.

⁽²⁾ La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

⁽³⁾ La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D ⁽¹⁾
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

(1) Epuisé.

		Date	Langues
N° 37.	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole – IV : France	mai 1969	F
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole – V : Italie	mai 1969	F D
N° 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D
N° 45	Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles – Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F I ⁽¹⁾
N° 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent – R.F. d'Allemagne	juin 1969	F D
N° 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D
N° 48	Prévisions agricoles – I : Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
N° 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
N° 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F D
N° 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – France, Italie	décembre 1969	F D en prép.
N° 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture – Remembrement, irrigation	décembre 1969	F
N° 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F

(¹) Cette étude n'est pas disponible en langue allemande.

		Date	Langues
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F
N° 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale I. Autriche	mars 1970	F D
N° 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F D
N° 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F D
N° 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R.F. d'Allemagne	mai 1970	F D
N° 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F D en prép.
N° 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D
N° 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des « Revolving funds »	octobre 1970	F D
N° 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D
N° 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D
N° 65	Les besoins en cadres dans les activités agricoles et connexes à l'agriculture	décembre 1970	F D
N° 66	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale V. Royaume-Uni	décembre 1970	F D
N° 67	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VI. Suisse	décembre 1970	F D
N° 68	Formes de coopération dans le secteur de la pêche I. Synthèse, R.F. d'Allemagne, Italie	décembre 1970	F D en prép.
N° 69	Formes de coopération dans le secteur de la pêche II. France, Belgique, Pays-Bas	décembre 1970	F D en prép.
N° 70	Comparaison entre le soutien accordé à l'agriculture aux Etats-Unis et dans la Communauté	janvier 1971	F D
N° 71	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VII. Portugal	février 1971	F D
N° 72	Possibilités et conditions de développement des systèmes de production agricole extensifs dans la CEE	avril 1971	F D
N° 73	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VIII. Irlande	mai 1971	F en prép. D

		Date	Langues
N° 74	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie I	mai 1971	F ⁽¹⁾ D en prép. ⁽¹⁾
N° 75	Constatation de cours des vins de table II. Italie, G.D. de Luxembourg	mai 1971	F D en prép.
N° 76	Enquête auprès des consommateurs sur les qualités de riz consommées dans la Communauté	juin 1971	F D I
N° 77	Surfaces agricoles pouvant être mobilisées pour une réforme de structure	août 1971	F D
N° 78	Problèmes des huileries d'olive Contribution à l'étude de leur rationalisation	octobre 1971	F I
N° 79	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française I. Synthèse	décembre 1971	F I
N° 80	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française II. Résultats des enquêtes dans les zones de pêche	décembre 1971	F I
N° 81	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles I. Italie	janvier 1972	F D en prép.
N° 82	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles II. R.F. d'Allemagne, France	janvier 1972	F D en prép.
N° 83	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	février 1972	F
N° 84	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles II. R.F. d'Allemagne	février 1972	D
N° 85	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles III. Pays-Bas	février 1972	N
N° 86	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IX. Finlande	avril 1972	F D
N° 87	Recherche sur les incidences du poids du tubercule sur la floraison du dahlia	mai 1972	F D
N° 88	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles III. Pays-Bas	juin 1972	F D en prép.
N° 89	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale X. Aperçu synoptique	septembre 1972	F en prép. D

⁽¹⁾ Etude adressée uniquement sur demande.

	Date	Langues
N° 90 La spéculation ovine	Septembre 1972	F D en prép.
N° 91 Méthodes pour la détermination du taux d'humidité du tabac	Octobre 1972	F D en prép.
N° 92 Recherches sur les révélateurs pouvant être additionnés au lait écrémé en poudre	Octobre 1972	F ⁽¹⁾ D en prép. ⁽¹⁾
N° 93 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - I : Italie	Novembre 1972	F en prép. D en prép. I
N° 94 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - II : Benelux	Décembre 1972	F en prép. D en prép. N
N° 95 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - III : R.F. d'Allemagne	Décembre 1972	F en prép. D
N° 96 Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique - Partie II	Janvier 1973	F ⁽¹⁾ D en prép. ⁽¹⁾
N° 97 Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin - I : Caractéristiques et possibilités d'utilisation	Janvier 1973	F D en prép.
N° 98 Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles - IV : Italie	Janvier 1973	F I
N° 99 La spéculation ovine II. France, Belgique	Février 1973	F D en prép.
N° 100 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté I. Bases et suggestions d'une politique de développement	Février 1973	F en prép. D
N° 101 Coûts de construction de bâtiments d'exploitation agricole - Etables pour vaches laitières, veaux et jeunes bovins à l'engrais	Mars 1973	F en prép. D
N° 102 Crédits à l'agriculture I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	Mars 1973	F D en prép.
N° 103 La spéculation ovine III. R.F. d'Allemagne, Pays-Bas	Avril 1972	F D en prép.
N° 104 Crédits à l'agriculture II. R.F. d'Allemagne	Avril 1973	F en prép. D
N° 105 Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté II. France	Mai 1973	F D en prép.

(1) Etude adressée uniquement sur demande.

